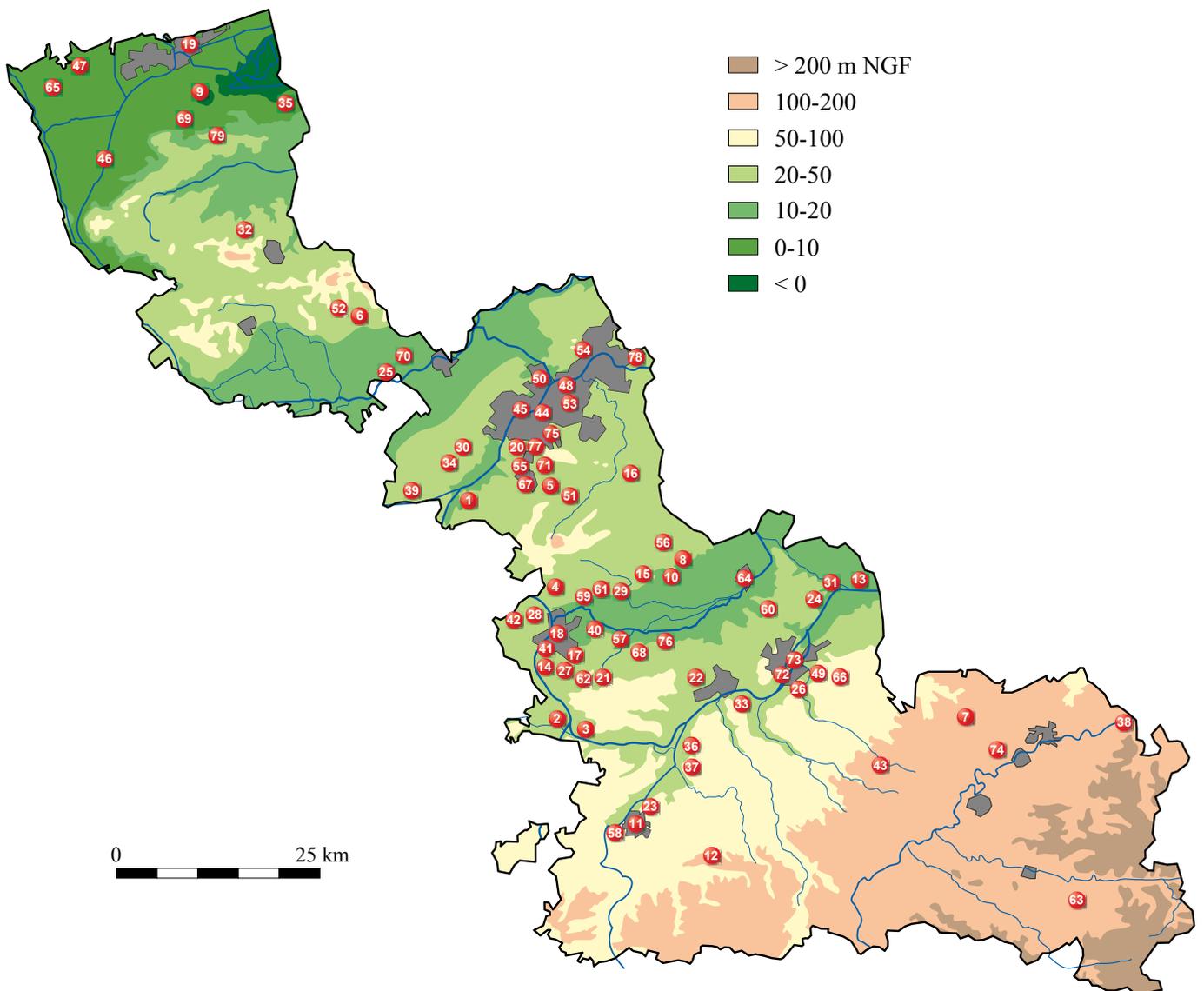


Nord – Pas-de-Calais Nord

BILAN SCIENTIFIQUE

Carte des opérations autorisées et réalisées

2 0 1 0



Nord – Pas-de-Calais NORD

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux de recherches archéologiques de terrain

2 0 1 0

NÉGATIF

ANNEULLIN

Rues Watteau, Delacroix et de la Tour

Le projet de réalisation d'un institut médico-éducatif a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique sur la commune d'Anneullin, rue du Vent de Bise.

L'emprise concernée est une parcelle unique de 7108 m², partie d'un square municipal. Elle est située sur un versant crayeux du Mélantois, dans le bassin versant de la vallée de la Deûle. Des remblais d'époque contem-

poraine (parfois très récents) ont été rencontrés dans la quasi-totalité des tranchées sur une épaisseur parfois supérieure au mètre. Seul vestige archéologique, un petit segment de fossé a été détecté ; son comblement a livré un tesson qui évoque la Protohistoire au sens large.

Jennifer LANTOINE

GALLO-ROMAIN

ARLEUX

Petit Marais

Le projet de construction de logements et d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) à Arleux au lieu-dit « Petit Marais », a donné lieu à une opération de diagnostic archéologique du 6 décembre au 14 décembre 2010 sur une zone de 3,6 ha. 14 tranchées ont été réalisées par la Communauté d'Agglomération du Douaisis.

Les sondages ont mis en évidence 238 structures. Ces vestiges se sont révélés très pauvres en matériel. Cependant, il est possible de proposer un terminus (très large) pour une minorité de ces structures. On dénombre 2 fossés protohistoriques, 7 fossés gallo-romains, 7 fosses attribuées à la période moderne ou contemporaine. On constate également 7 fossés appa-

raissant sur le plan cadastral de 1865.

Il s'agit probablement de réseaux successifs de drainage ou de parcellaire. Seul l'angle formé par un fossé pourrait évoquer une organisation de type ferme à enclos. Mais son emprise s'étend largement au-delà de la limite du diagnostic. Le fossé est un des seuls à avoir livré quelques tessons protohistoriques.

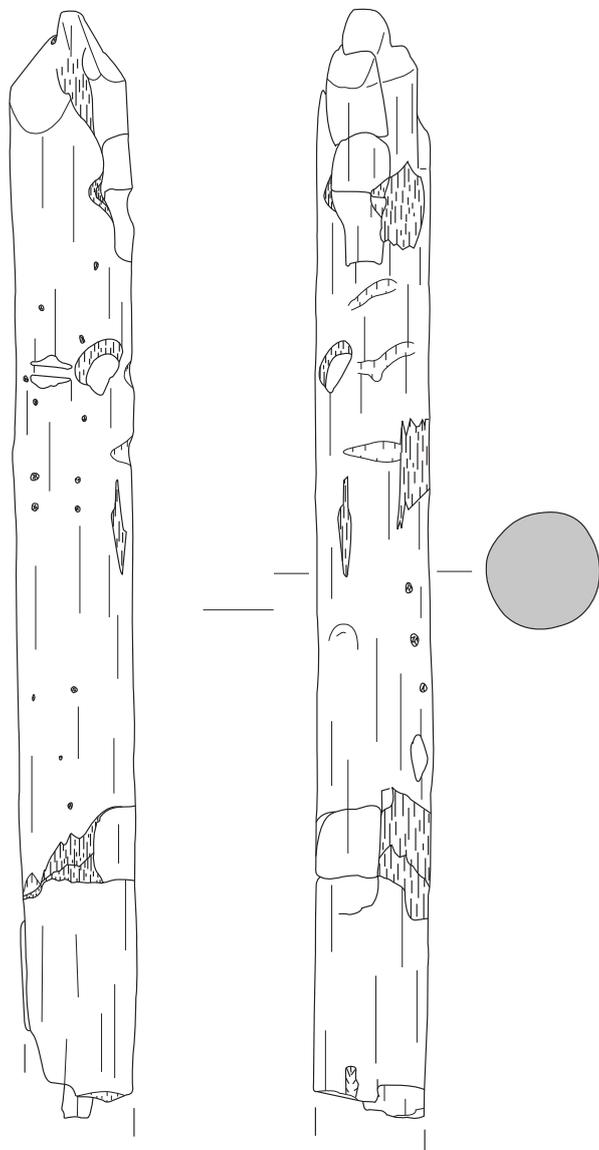
Deux fossés parallèles traversant le terrain d'est en ouest pourraient matérialiser un chemin. Ces fossés n'ont livré qu'un seul tesson de céramique attribué à la période gallo-romaine.

François LALOUX

AUBIGNY-AU-BAC

Rue Léo Lagrange

Le projet d'extension du camping de la Sensée, rue Léo Lagrange, a donné lieu à une prescription de diagnostic sur 9 000 m². L'opération s'est déroulée du 24 au 30 mars 2010.



547.10
bois 8-9

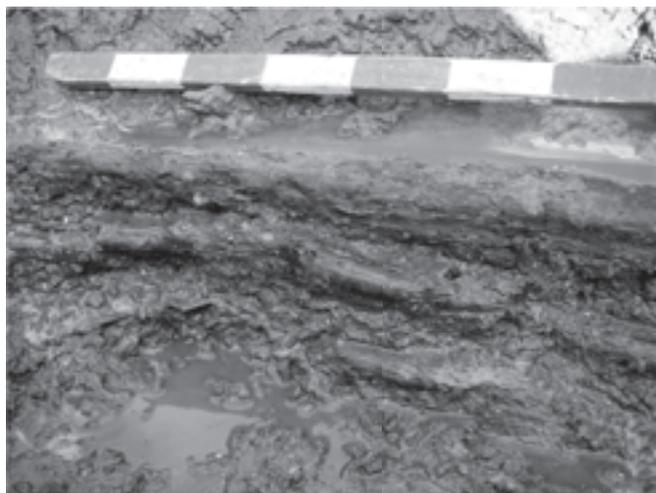
0 10 cm

AUBIGNY-AU-BAC Rue Léo Lagrange

Pieu ; dessin-DAO : Raphaël Asin.

Les parcelles (A1341, A738, et A739) ont révélé quelques fossés datant du haut Moyen-Âge ainsi qu'un certain nombre de produits de débitage en silex présent dans un paléosol.

Le mobilier lithique se trouve piégé dans des micro-dépressions scellées par un niveau de tourbe noire recouvrant l'ensemble du site. Des structures des xv^e – xvi^e siècles semblent sceller ce niveau de tourbe.



AUBIGNY-AU-BAC Rue Léo Lagrange

Détail d'un élément de clayonnage ; photo : CADDAP.

Sous ce niveau apparaît la rupture de pente marquant le début du fond de la vallée de la Sensée. Le comblement de cette dernière est principalement constitué de divers niveaux de tourbe, montrant des alternances dans le mode de sédimentation. Ces formations superficielles, caractéristiques des zones humides, ont révélé au moins une phase de la Sensée, par la présence de concrétions tuffacées de type tube (significatives de plantes aquatiques issues du niveau de la baine ou du tombant). Dans des niveaux antérieurs à cette phase, des pieux et des clayonnages effondrés ont été retrouvés en position stratigraphique. Divers prélèvements ¹⁴C ont été effectués afin de donner une estimation chronologique de l'occupation humaine mais aussi de mieux percevoir les successions sédimentaires.

Marie LEBRUN

AUBY

Route Départementale 120

Le Conseil Général du Nord a déposé un projet de création d'une déviation de la Route Départementale 120 sur la commune d'Auby. Dans cette perspective, des opérations de diagnostic archéologique ont été réalisées sur des terrains correspondant à une première phase de

travaux au sud du canal de la Scarpe.

Ces derniers représentent une superficie de 37 531 m². Néanmoins, de nombreuses zones sont inaccessibles (présence d'importants merlons ou niveaux de remblais, d'aménagements liés à la zone industrielle des Prés Lo-

ribes,...) si bien que les sondages archéologiques, soit 1 435 m², ne représentent qu'un peu moins de 4% de la surface totale.

Quelques vestiges liés aux activités agricoles (fossés, fosses) pratiquées pendant la Protohistoire et la pé-

riode gallo-romaine au I^{er} siècle de notre ère ont été découverts.

Maël JULIEN

HAUT MOYEN-ÂGE

AUBY

Rue Calmette, Îlot Collège

Le projet de construction d'un îlot de 45 logements dans le centre de la commune d'Auby, en bordure de la rue Calmette, a donné lieu à une opération de diagnostic archéologique. Elle a été réalisée par la Communauté d'Agglomération du Douaisis entre le 31 mars et le 16 avril 2010, sur les parcelles cadastrales OB 3025 à 3031.



AUBY Rue Calmette, Îlot Collège

Localisation de la parcelle sondée sur le cadastre (année 2000) ; DAO : Sébastien Bernez

La commune d'Auby est localisée en amont de la plaine de la Scarpe, à environ 10 km au nord-ouest de Douai. Elle apparaît en 1157 dans un acte de l'abbaye de Marchiennes, puis en 1161, dans un acte de l'évêché d'Arras, en tant que domaine foncier rattaché au territoire voisin de Flers. Depuis 2002, le centre de la commune a fait l'objet de sept interventions archéologiques parmi lesquelles figurent trois fouilles. La plus ancienne est située à l'est de l'église actuelle. Elle a mis en évidence deux larges fossés datés du XII^e siècle qui peuvent correspondre, en accord avec la présence avérée d'une autorité seigneuriale à cette époque, à ceux d'une motte castrale ou d'un enclos de basse-cour. En 2005, la fouille sous la place principale de la commune (Place du Général de Gaulle) a permis d'observer, outre quelques vestiges protohistoriques et gallo-romains, les

premières traces d'un habitat rural à partir du IX^e siècle. Les observations montrent qu'il se développe pleinement entre les XII^e et XVI^e siècles avant de disparaître. En 2009, des fouilles ont été réalisées derrière la mairie, bâtiment construit à la fin du XIX^e siècle sur le site de l'ancienne église paroissiale. Aucune trace d'habitat n'est observée avant les IX^e-X^e siècles. En revanche, l'opération a mis au jour une partie d'une nécropole datée des VI^e-VII^e siècles. Elles constituent les seules traces d'une occupation mérovingienne dans le centre d'Auby avant la réalisation de ce diagnostic.

Au total, 11 tranchées ont été faites à la pelle hydraulique sur une surface de 9 275 m², totalisant ainsi une superficie, extensions comprises, de 1 720 m². En dehors des aménagements récents, le diagnostic a mis en évidence 91 structures archéologiques qui se répartissent essentiellement dans la moitié orientale du site. Mis à part deux structures gallo-romaines et cinq autres structures dont la datation n'a pas été déterminée, l'ensemble des vestiges témoigne d'une occupation des lieux située entre l'époque mérovingienne et le début de l'époque carolingienne (V^e-IX^e siècles). Elle est notamment caractérisée par 3 unités excavées de type fond de cabane et 50 empreintes de poteaux, ces derniers laissant présager, par quelques alignements remarquables, la présence de bâtiments ou d'aménagements particuliers. À cet inventaire s'ajoutent 13 tronçons de fossés ne montrant pas d'organisation particulière ou de liens évidents avec l'habitat observé, 10 fosses diverses et 1 lot de structures non identifiées.

L'occupation n'est pas identifiable dans le cadre de l'opération, il pourrait tout aussi bien s'agir d'une petite unité agricole isolée que de la partie visible d'un ensemble plus vaste. Elle est néanmoins précieuse pour la connaissance historique d'Auby et pourrait être mise en relation avec les tombes de la nécropole découverte en 2009, derrière la mairie à 100 m au nord-ouest. L'état actuel des connaissances et les grandes problématiques qui en découlent, notamment sur la genèse et le développement du village au Moyen-Âge, se trouvent ainsi confrontés, avec ce diagnostic, à des données inédites qu'une exploration minutieuse permettrait vraiment d'apprécier.

Sébastien BERNEZ

Un diagnostic archéologique a été réalisé par l'Inrap en avril 2008 sur une parcelle située entre la RD 549 et la route de déviation de cette dernière. L'opération s'est révélée positive et a donné lieu à une prescription de fouille par le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais. Elle a été effectuée par la Communauté d'Agglomération du Douaisis du 15 mars 2010 au 21 mai 2010. Une surface de 9 671 m² a été décapée mettant au jour des vestiges de l'âge du Bronze jusqu'à la fin du VIII^e siècle de notre ère.



AVELIN RD 549

Avelin Route départementale 549, vue aérienne du site ; photo : CADDAP

La première phase d'occupation est caractérisée par la présence de deux monuments funéraires, sous la forme de cercles, un simple et un double, datés de l'âge du Bronze, ainsi que d'une petite fosse isolée contenant une céramique fragmentée mais archéologiquement complète. Le site connaît une nouvelle occupation à partir du Hallstatt moyen-final et à La Tène, sans plus de précision, sous la forme de quelques fosses éparses, réparties sur l'ensemble de l'emprise de la fouille.



AVELIN RD 549

Épingle en bronze de type germanique du V^e siècle ; photo : CADDAP

Au I^{er} siècle apr. J.-C., deux fosses à fonction indéterminée constituent un début de réoccupation du site qui se concrétisera au début du II^e siècle par l'implantation de deux fossés parallèles orientés sud-ouest/nord-est, se prolongeant hors des limites de fouille et délimitant un chemin. Ce chemin est encore en fonction dans la seconde moitié du II^e siècle, puis est abandonné dès le début du III^e siècle.

Après un hiatus d'un peu moins d'un siècle, on assiste

à une réoccupation du terrain au IV^e siècle et jusqu'au début du V^e siècle. Le chemin est définitivement abandonné et la nouvelle implantation suit une nouvelle orientation nord-sud. Aucune structure d'habitat de cette période n'a été retrouvée dans l'emprise de la fouille. En revanche, la présence de plusieurs bâtiments excavés, implantés de façon lâche, donnent à cette occupation du bas Empire, du moins celle comprise dans les limites de fouille, une vocation artisanale ou agricole. La période est également caractérisée par la présence de quelques objets de facture germanique, tels une épingle à cheveux en bronze et un ardillon de boucle de ceinture.



AVELIN RD 549

Vue de la structure 1090, peut être une base de pressoir ; photo : CADDAP

L'occupation se poursuit aux VI^e-VII^e siècles avec la présence de quelques structures dont 2 fonds de cabane, des fosses indéterminées et 1 tombe à inhumation isolée. Au VIII^e siècle, on dénombre 13 fonds de cabane, 1 bâtiment à 17 poteaux, 2 fours, 1 puits, 2 grandes zones d'ensilage et 1 seconde inhumation isolée. C'est à partir de cette période que l'on constate les prémices d'une structuration de l'habitat qui, s'il est encore relativement lâche, semble tout de même s'organiser à l'intérieur et autour de fossés formant un espace semi clos.

Mélanie GERMAIN

BAILLEUL

Le Steent'je

Un projet de lotissement dénommé « Le Clos des Saules », composé de 26 maisons individuelles et situé entre la rue Pluyme Straete et la rue Maxence Vanderersch au lieu-dit « Le Steent'je » à Bailleul, a amené le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais à prescrire une campagne de sondage de diagnostic archéologique sur les 3 hectares de l'aménagement. Les parcelles concernées par le diagnostic et référencées au cadastre sont les suivantes : ZR 174-175-302-307p. Ce diagnostic s'est déroulé en 4 jours ouvrés du 3 au 6 mai 2010.

Au terme de cette opération, 15 tranchées et 11 fenêtres de décapage ont été réalisées sur l'emprise du diagnostic, totalisant une surface ouverte de 3 627,54 m² soit un taux d'ouverture de 12,21%. De nombreux impacts d'obus ont été observés sur la parcelle ZR 175 ainsi que trois tranchées de la Première Guerre Mondiale. Il faut noter que les parcelles ZR 302 et 307p ont été recouvertes par un remblai de plus d'un mètre d'épaisseur. Ce remblai a été observé sur les tranchées suivantes : Tr 7 et Tr 9 à 15. Il a pu être daté de la deuxième moitié du XX^e siècle comme nous le laisse penser sa composition à base de briques, parpaings, bouteilles de verre, plastiques, tôles en fibre d'amiante. . .

Le diagnostic a mis en évidence une vingtaine de

structures archéologiques. Ces faits archéologiques correspondent à des trous de poteau, à des fosses de rejet domestique et à des fossés. Ils se répartissent dans l'angle sud-ouest de l'emprise du diagnostic sur la parcelle ZR 175. Les éléments mis au jour et attribués aux périodes anciennes comportent des comblements relativement homogènes, à base de limon argileux gris/beige légèrement bleuté, seule la concentration en charbon de bois et en terre cuite varie. Les vestiges sont attribuables à la période gallo-romaine. Leur chronologie se fonde sur l'observation du mobilier issu des sondages (ramassage à la surface des structures archéologiques décapées) et de la fouille partielle ou exhaustive des structures. 9 structures ont livré de la céramique gallo-romaine. L'analyse de la céramique a permis d'affiner la datation de la deuxième partie du I^{er} siècle apr. J.-C. au début du III^e siècle. Ces vestiges s'étendent sur une petite surface estimée à 2 700 m². La configuration générale du gisement est celle d'un site rural, dans la mesure où nous ne notons pas d'accumulation stratigraphique particulière. Malheureusement le site s'oriente en dehors de l'emprise du diagnostic et nous apparaît donc incomplet.

Emmanuel ELLEBOODE

BAVAY

Aménagement d'une surface commerciale

Le projet de construction d'un nouveau supermarché est à l'origine de la réalisation du diagnostic. Les terrains concernés par le projet sont situés sur la commune de Bavay, rue des Platanes, au niveau du supermarché Match sur les parcelles ZA n°1 et 6. Le projet s'étend sur une superficie totale de 13 680 m².

Cette opération a permis de reconnaître une occupation archéologique structurée. Les décapages réalisés sur le site ont mis en évidence une concentration de vestiges gallo-romains importante sur la moitié sud-ouest du site.

Les vestiges découverts correspondent vraisemblablement à des habitations. La présence d'hypocauste domestique dans les deux bâtiments semble accréditer cette hypothèse. Cette occupation semble débuter à la

fin du I^{er} siècle et perdurer au cours du II^e siècle de notre ère. La destruction et l'abandon de cette partie de la ville paraît intervenir au début du III^e siècle.

Les bâtiments découverts lors du présent diagnostic sont parallèles à l'axe du *cardo* découvert en 2008 sur la parcelle AD 0172 (MAREY, 2008) directement à l'ouest du site. Les décapages dans la moitié nord-est du site ont révélé une concentration de vestiges très faible.

Cette démarcation nette entre une zone occupée par des bâtiments construits en matériaux pérennes et une zone presque sans vestige, invite à considérer le site comme une limite de la ville, au moins pour le II^e siècle apr. J.-C.

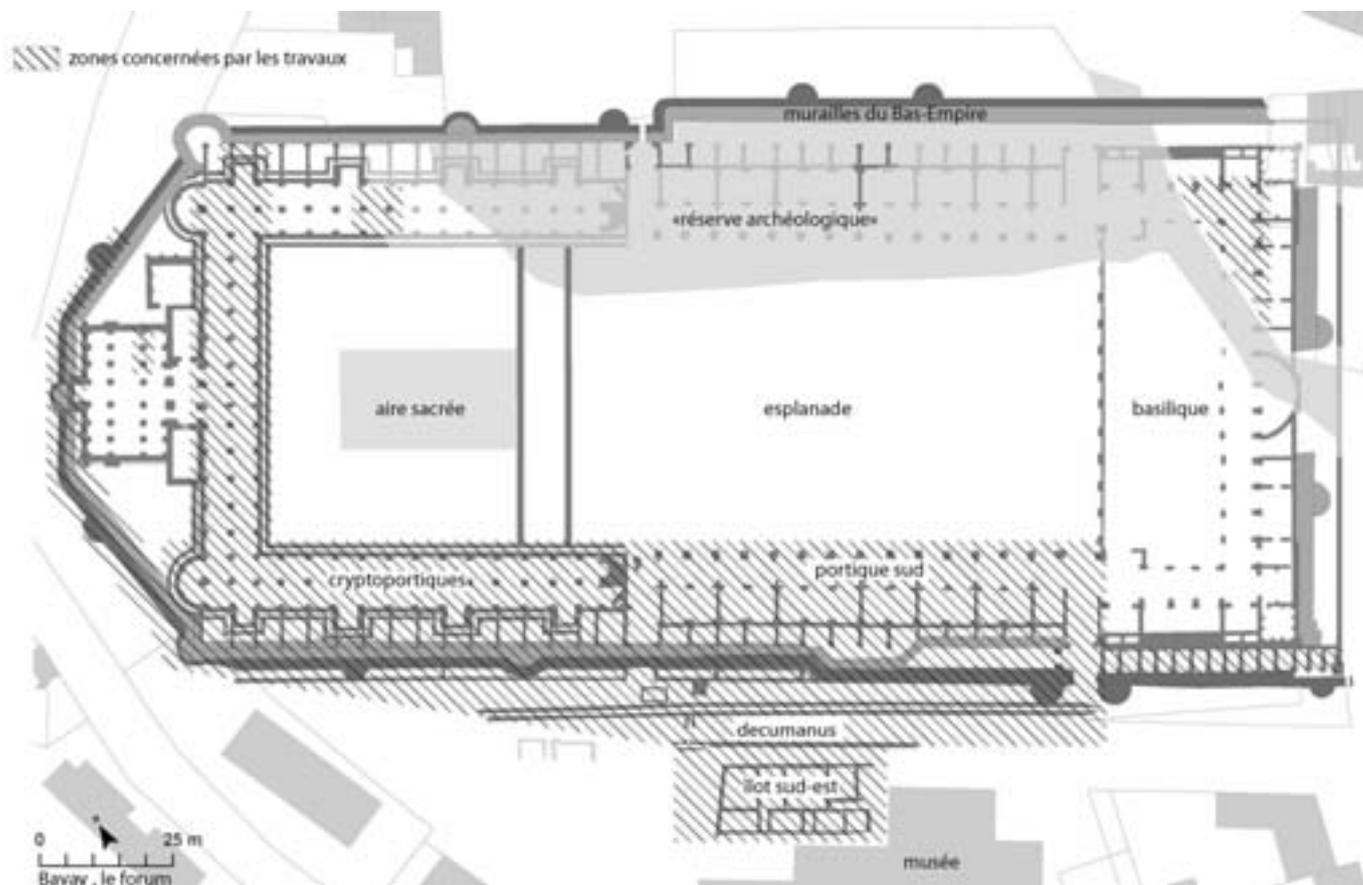
David LABARRE

BAVAY

Travaux d'urgence sur le site du forum

D'octobre 2009 à septembre 2011 (suite au transfert de propriété du site), le Département du Nord a réalisé

une importante campagne de travaux sur le site du forum de Bavay.



BAVAY Travaux d'urgence sur le site du forum

Plan du forum et des zones concernées par les travaux de restauration 2009-2011.

Cette intervention s'est révélée indispensable pour protéger, consolider et restaurer des éléments qui présentaient une menace pour la pérennité du site et pour la sécurité des personnes. Les maçonneries mises au jour progressivement depuis le début du XX^e siècle avaient particulièrement souffert de la circulation des eaux pluviales et des écarts thermiques provoquant la dissolution des mortiers et la dislocation de nombreux murs ; de larges zones étaient envahies par la végétation, lierres et arbustes plongeant leurs racines au cœur des maçonneries.

Ces travaux s'inscrivent par ailleurs dans le cadre d'une réflexion sur la mise en valeur du site auprès du public en vue d'améliorer la compréhension des vestiges et d'offrir à tous les visiteurs un parcours raisonné et cohérent.

Une étude réalisée par l'architecte en chef des monuments historiques, Vincent BRUNELLE, en concertation avec le maître d'ouvrage et le service archéologique départemental, a défini les travaux prioritaires à effectuer et a circonscrit des zones d'interventions.

L'élimination manuelle ou chimique de la végétation a constitué le préalable indispensable avant toute intervention, rendant de nouveau accessible la quasi-totalité du monument et faisant réapparaître des structures dissimulées.

En plus des dessins ou levés topographiques et de la couverture photographique qui ont accompagné le déroulement du chantier, l'objectif de la surveillance archéologique a été de limiter, dans la mesure du possible, l'ampleur des interventions, de façon à préserver les maçonneries et les niveaux archéologiques et de permettre

la poursuite des travaux de recherche ultérieurs.

Elle a aussi consisté à veiller à l'utilisation des matériaux et des techniques de construction adéquats caractéristiques des différentes phases de construction du monument (composition du mortier, format et couleur de la brique, type de moellons...).



BAVAY Travaux d'urgence sur le site du forum

Front sud de la muraille du Bas-Empire débarrassé de sa couverture végétale, mur de soutènement de la terrasse restitué par des gabions et matérialisation des différents espaces par des cailloux de couleurs différentes.

L'altération des maçonneries a toutefois nécessité le démontage et la reconstruction à l'identique de nombreux parements ou supports qui ont permis d'affiner notre connaissance des matériaux et notre compréhension de la succession des différentes phases du monu-

ment. C'est à cette occasion qu'a été mis au jour un fragment de borne milliaire sévérienne découvert en remploi dans le blocage d'un aménagement du Bas-Empire.

La solution du remblaiement complet ou partiel, après protection des vestiges, a été privilégiée dans les parties les plus détériorées ou ayant fait l'objet de restaurations en désaccord avec les principes actuellement en vigueur : remblaiement de l'îlot d'habitation à proximité du musée, création de talus à la base des murailles dont les parements ont disparu, protection des sols du portique sud par du sable recouvert d'une couche de gravillons, sacs de sable pour maintenir les parements du vide sanitaire. Des abris de protection ont été mis en place au-dessus des maçonneries particulièrement menacées ou qui feront à l'avenir l'objet d'un traitement (basilique, cryptoportique sud).

La volonté de donner aux visiteurs des repères visuels

signifiants a conduit à restituer des volumes disparus au moyen de matériaux contemporains. La technique du gabion a été employée pour évoquer le volume des tours qui flanquent l'entrée septentrionale du Bas-Empire, ou pour matérialiser le tracé de l'égout du *decumamus*. Des dalles de béton délimitent les pièces du portique sud dont les murs de refend ne subsistent qu'en fondation, tandis que des graviers de couleurs matérialisent les fonctions des différents espaces. Dans trois travées du cryptoportique nord, les travaux de mise en valeur ont nécessité la fouille d'un reliquat de couche laissé en place par les fouilleurs des années cinquante. La fouille, en cours actuellement, a révélé la présence de la voûte effondrée du cryptoportique portant le sol du portique supérieur, surmontée de niveaux d'occupation du Bas-Empire.

Christine LOUVION

PROTOHISTOIRE

BEUVRY-LA-FORÊT

Chemin des Houssières

La Société ADEVIA a sollicité des opérations de diagnostic archéologique en préalable à des projets d'aménagements au sein d'une Zone d'Activités située de part et d'autre du Chemin des Houssières à Beuvry-la-Forêt. Les terrains concernés représentent une superficie totale de 26 980 m².

Neuf tranchées et sept fenêtres ont été ménagées,

elles concernent une superficie de 3 150 m² soit 11,7% de la surface totale. Quelques structures protohistoriques dispersées, ainsi que quatre tronçons de fossés attribués à un réseau parcellaire agricole gallo-romain, ont été mis au jour.

Maël JULIEN

NÉGATIF

BEUVRY-LA-FORÊT

Rue de l'Ancienne Poste

Le projet de construire 17 bâtiments (16 logements et une salle commune) pour personnes âgées a donné lieu à une opération de diagnostic archéologique le 1^{er} février 2010. Plusieurs sondages mécaniques ont été réalisés par la Communauté d'Agglomération du Douaisis.

La parcelle diagnostiquée est localisée à moins de

200 m de l'église et se situe probablement à proximité du bourg médiéval. Les sondages n'ont cependant mis en évidence aucun vestige significatif.

Ali ROUBI

GALLO-ROMAIN

MOYEN-ÂGE

BIERNE

Fleur des Champs III

Un projet de lotissement sur une surface de 36 000 m² rue des Fleurs à Bierne a occasionné la réalisation d'un diagnostic archéologique qui a permis de déceler une occupation médiévale (du X^e au XIII^e siècle) concentrée dans le quart nord-ouest de la parcelle concernée (B155).

Abstraction faite des nombreuses saignées de drainage parallèles modernes et contemporaines, bien visibles sur le cliché satellite, l'essentiel des structures se

compose d'un réseau fossoyé médiéval complexe enserrant probablement un habitat peu défini dans le cadre du diagnostic. Une zone particulièrement sensible, mise en exergue, rassemble le plus de structures dans un périmètre d'environ 50 m de côté (2 500 m²). Avec la succession de fossés anciens en extrémité ouest de parcelle, c'est une surface double qu'il faut considérer (100 x 50 m) pour appréhender la compréhension future du site (5 000 m²). Une fouille éventuelle permettra aussi

de mieux comprendre les quelques tracés de parcelle antique (avec céramique dans les fossés) décelé dans le reste de la parcelle. Le mobilier céramique carolingien recueilli de façon récurrente dans les différents sondages, tend à montrer que c'est la période principale d'occupation du site. Cela s'accorde complètement avec le site d'habitat carolingien de Bierne, la Fleur des Champs II, situé à seulement 200 m au sud-est (fouilles F. CHANDEVAU 2004, étude J.-C. ROUTIER 2010). La fouille du site avait mis en évidence un bâtiment carolingien sur double rangée de poteaux, avec ses annexes dans un contexte d'enclos.

Ce nouveau site à Bierne enrichit la liste des implantations anciennes sur la frange littorale comme celui de Steene, rue du Château (FAUPIN 2008). Sa fouille permettra peut-être d'élucider le hiatus, c'est-à-dire le vide d'occupation constaté pour l'heure entre les sites gallo-romains et les points d'établissements carolingiens tardifs (X^e siècle) attestés en grand nombre dans la plaine maritime dunkerquoise (LANÇON *et alii*, 2010, à paraître).

Jean-Claude ROUTIER

GALLO-ROMAIN

BIERNE

BAS MOYEN-ÂGE

ZAC du Bienrendyck et de la Croix Rouge

L'extension de la ZAC du Bienrendyck et de la Croix Rouge par la Communauté de Communes de Bergues située sur les communes de Bierne et de Socx a amené le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais à prescrire une campagne de diagnostic archéologique sur les 26 hectares de l'aménagement ; celle-ci a été effectuée en 15 jours du 6 au 29 janvier 2010.

Au terme de cette opération, 61 tranchées et 47 fenêtres de décapage ont été réalisées sur l'emprise du diagnostic, totalisant une surface ouverte de 25 698 m² soit un taux d'ouverture de 12,3%.

Ce diagnostic a permis de mettre en évidence une occupation gallo-romaine dense comprenant de nombreuses structures fossoyées : trous de poteau, enclos quadrangulaires (à vocation funéraire ?), mares, puits, fosses dépotoirs, sépultures à incinération et fossés. La densité des structures (environ 500) et la quantité importante de mobilier récolté (plus de 3 500 tessons) attestent de l'importance de ce site qui s'est développé dès le I^{er} siècle apr. J.-C. et ce jusqu'au début du III^e siècle. Les vestiges gallo-romains découverts s'étendent sur une superficie estimée à 13 hectares, en limite de la Flandre intérieure et de la Flandre maritime, à une altitude comprise entre 2,5 m et 4 m NGF. La présence de nombreuses sépultures et de plusieurs petits enclos évoque la possibilité d'une grande zone funéraire comme à Bois-en-Ardres (fouille en 2007 par Ph. VIDAL). L'hypothèse de constructions à poteaux plantés est corroborée par plusieurs critères, dont la présence de trous de poteaux, de puits et de fosses de rejets domestiques qui se répartissent sur l'ensemble du diagnostic, tout comme la présence de sablières basses et de tranchées de fondation révèle l'existence de plusieurs édifices. Il apparaît délicat, à ce stade d'ouverture, d'interpréter le plan partiel de ces différentes constructions (habitat, bâtiment agricole ou simple grenier), de même que le plan global nous apparaît difficile à cerner. Le réseau fossoyé, particulièrement dense, s'explique par la position géographique du gisement en Flandre maritime.

En effet, le site pour la période concernée est localisé en bordure d'une plaine inondable, et est donc soumis aux effets consécutifs à la transgression dunkerquoise I. L'importance de ces fossés reflète la nécessité de devoir entretenir et modifier leur tracé afin d'en optimiser le drainage.

Ce diagnostic apporte donc de nouveaux éléments de connaissance sur l'histoire du paysage côtier de la Flandre antique. Il soulève et renouvelle en revanche de multiples interrogations, auxquelles seules des investigations approfondies pourraient répondre, sur les modalités de l'occupation de ce domaine géographique particulier et le rythme de la transformation du terroir et des habitats ruraux. En l'appréhendant à une échelle micro-régionale, dans un secteur bénéficiant déjà, avec la fouille récente de Steene (G. FAUPIN, « Rue du château »), de recherches significatives et en l'analysant dans son contexte régional, l'étude poussée de ces sites pourrait apporter de nombreux éléments de réponse sur l'occupation ménapienne du rivage antique, mais également compléter les données sur les grands ensembles agricoles gallo-romains. Ces études permettront à terme d'améliorer le corpus céramique et la connaissance des échanges commerciaux entre le rivage et l'intérieur des terres.

Une vingtaine de structures médiévales, composées de fossés et de fosses de rejet domestique, ont également été découvertes lors de ce diagnostic. Elles se répartissent en deux secteurs d'occupation, l'un au sud de l'emprise et l'autre au nord. Ces deux petits ensembles datés du bas Moyen-Âge sont localisés aux extrémités de l'emprise de l'opération et sont donc incomplets. Ils sont, sans doute, à rattacher à des établissements ruraux à vocation agro-pastorale situés à proximité. Le mobilier céramique apparaît homogène et peut être daté de la seconde moitié du XIII^e au début du XV^e siècle.

Emmanuel ELLEBOODE

BOUVIGNIES

396 Rue Haute

L'opération de diagnostic archéologique réalisée sur les parcelles B 627, 628 et 629 de la commune de Bouvignies fait suite au dépôt d'un permis de lotir. Le diagnostic réalisé par l'Inrap a pour but d'évaluer le potentiel archéologique de la surface totale de l'emprise du projet, soit 7 686 m².

Les trois tranchées réalisées sur l'emprise du projet ont mis au jour trente-cinq structures archéologiques. Sept vestiges ont livré du matériel céramique (ramassé en surface et lors de la fouille) soit 20% de la totalité des structures mises au jour. Le mobilier céramique récolté correspond en grande majorité à l'époque médiévale bien que quelques tessons peuvent se rattacher à l'époque protohistorique.

Outre deux fossés, l'un probablement protohistorique

et l'autre du bas Moyen-Âge, deux ensembles se distinguent. Le premier correspond à une unité architecturale carolingienne sur poteaux porteurs dont la caractérisation est délicate. En effet, l'indigence du mobilier céramique ne nous permet pas de qualifier cet ensemble d'habitat, tout comme la présence d'une fusaïole ne peut, à elle seule, nous orienter vers un site d'artisanat. Nous pourrions être en présence d'une unité faisant partie d'un ensemble plus important (type ferme ?). Le second ensemble mis au jour, lui aussi daté de l'époque carolingienne, est composé de nombreux trous de poteaux dont l'organisation générale n'a pu être observée, rendant toute interprétation difficile.

Pascal NEAUD

CAMBRAI

Route de Solesmes - Le Bon Pasteur

Le projet de construction d'un lotissement sur la commune de Cambrai, en limite nord-est de la ville, le long de la route départementale (RD 942) menant à Solesmes, a motivé une prescription de diagnostic des services de l'État concernant huit parcelles formant une emprise totale de 89 854 m². À l'issue de ce diagnostic, trois périodes principales ont été perçues.

La Tène ancienne est représentée par une structure livrant un abondant mobilier de rejet domestique, essentiellement de la céramique. La nature de ces rejets et la présence à proximité de trous de poteaux permettent d'envisager l'existence d'un habitat en aire ouverte.

L'occupation de La Tène moyenne se développe à proximité de ce premier secteur et se caractérise essentiellement par une nécropole. Dix fosses quadrangulaires révèlent des dépôts céramiques qui sont parfois associés à des amas osseux. Elles se répartissent sur une surface d'environ 4 000 m². L'extension réelle de cette nécropole n'a pas été perçue à l'issue du diagnostic, il faudra vérifier s'il existe un lien entre cette concentration de sépultures et le réseau fossoyé proche.

Toujours dans le registre du funéraire, d'autres fosses à incinération plus récentes appartenant à La Tène D2

et à la période « Augusto-Tibérienne », se répartissent le long d'un fossé qui traverse quasiment toute l'emprise sur un axe nord-ouest/sud-est. Deux groupes de sépultures se détachent, qui sont éloignés de 170 mètres l'un de l'autre. Le statut de ce fossé reste à déterminer, s'agit-il des restes d'un ancien chemin ou d'une limite de terroir ou bien borne-t-il les limites d'un grand enclos quadrangulaire ?

Parmi ces fosses à incinération, l'une d'entre elles est particulièrement bien dotée puisqu'elle compte 5 vases tous issus du répertoire de tradition gauloise de La Tène D. Un petit mobilier complète ce viatique : une fibule en fer, ainsi que deux pendeloques en bronze en forme de panier et une perle en ambre qui pouvaient appartenir au décor d'une ceinture. Malgré la faiblesse du corpus mobilier qui provient de l'ensemble du réseau fossoyé, la céramique collectée en surface et lors des sondages permet de le dater dans un intervalle chronologique allant de la fin de La Tène au début de la période gallo-romaine.

Ivan PRAUD

CAMBRAI

Rue de l'Escaut

Opération reportée

CAUDRY

Centre de Formation Des Apprentis

Suite au projet d'établissement d'un Centre de Formation des Apprentis au sud de la commune de Caudry, le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais a demandé que soit menée une opération de diagnostic archéologique.

Cette opération fait suite et complète les observations effectuées lors d'une précédente opération de diagnostic réalisée en avril 2010 par le service archéologique du Conseil Général du Nord sur un tronçon du futur contournement ouest de la ville. Cette dernière avait mis au jour quelques structures gallo-romaines sans structuration évidente entre elles. La présente opération de diagnostic s'est déroulée du 8 au 10 novembre 2010, sur une

emprise de 17 000 m². Elle a consisté en l'ouverture de 15 tranchées linéaires et de 2 sondages profonds.

À la suite des découvertes de nos collègues du Conseil Général mais sans proximité immédiate, nous avons mis au jour, au sud de notre emprise, quelques structures en creux (fosses et fossés), datées de La Tène finale ou du début de l'époque gallo-romaine. Ces découvertes, même conjointes avec les résultats précédents, restent sans structuration. Toutefois, leur trace indéniable souligne peut-être la présence dans le secteur d'une implantation de plus grande ampleur.

Thierry MARCY

CAUDRY

Centre nautique intercommunal

Suite au projet de construction d'un centre nautique intercommunal au nord-ouest de la commune, le Service Régional de l'Archéologie a demandé que soit menée une opération de diagnostic archéologique.

Cette opération s'est déroulée du 1^{er} au 6 avril 2010, sur une emprise de 40 000 m². Elle a consisté en l'ouverture de 8 tranchées de sondages surfaciques et de

6 sondages profonds. Suite à ces ouvertures, aucune structure archéologique n'a été découverte.

Les résultats des sondages profonds pointent toutefois le fort potentiel de découvertes préhistoriques dans le secteur.

Thierry MARCY

CAUDRY

Projet de nouvelle voie entre la gare de Caudry et la RD 643

Le Département du Nord a engagé les travaux sur le premier tronçon, d'une longueur de 600 m environ, du contournement ouest de Caudry. Il n'a pas été découvert de structure archéologique significative sur les 500 premiers mètres. La dernière partie de la route fut plus riche en découvertes. Quelques fosses sans matériel, un petit four domestique, une fosse circulaire correspondant sans doute à un puits et une zone d'épandage ont été repérés. La densité des vestiges est toutefois très faible et le matériel se limite à quelques cassons de briques

et 5 tessons gallo-romains. Un examen des photographies aériennes montre la présence d'une anomalie formant un vaste rectangle dans un champ contigu au projet. Avec prudence, il pourrait peut-être s'agir d'un établissement rural gallo-romain dont on aurait mis au jour quelques structures périphériques.

Frédéric LORIDANT
Patrice HERBIN

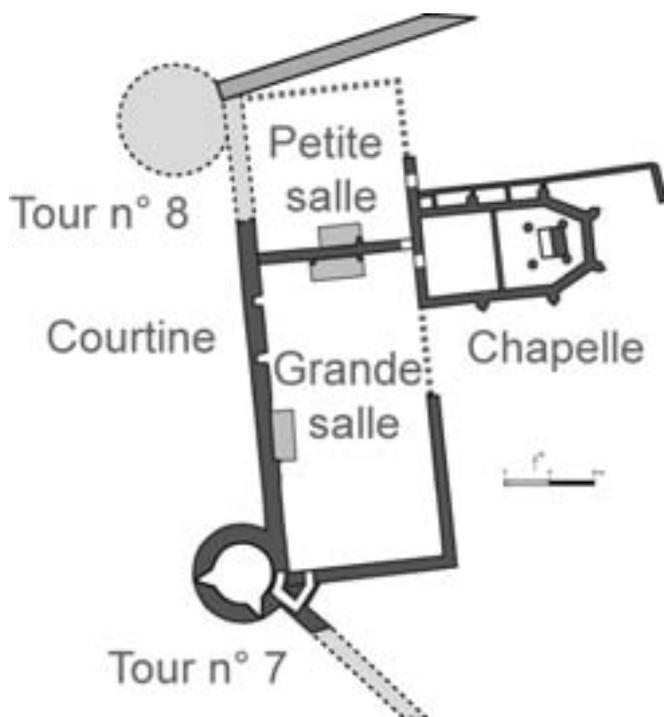
CONDÉ-SUR-L'ESCAUT

Le Château de l'Arsenal

La fouille archéologique programmée de la forteresse médiévale et moderne de Condé-sur-l'Escaut (château dit « de l'Arsenal ») a débuté en 2008. Elle est menée par Lionel DROIN (chercheur rattaché au Laboratoire d'Ar-

chéologie et d'Histoire Médiévale (LAHM) de l'Université de Picardie Jules Verne). L'équipe est composée essentiellement de bénévoles qui assurent à la fois la fouille et l'étude du mobilier. C'est aussi un chantier école qui

assure la formation des étudiants français et étrangers. La fouille se poursuivra en 2011 et sera certainement prolongée sous la forme d'une nouvelle programmation tri-annuelle.



CONDÉ-SUR-L'ESCAUT Le Château de l'Arsenal
Plan de la partie occidentale de la forteresse philippine montrant l'ensemble résidentiel médiéval. En gris foncé : les structures dégagees dans le cadre de l'opération.

Le château urbain de l'Arsenal se situe à la confluence de la Haine et de l'Escaut. La première installation castrale connue, de la fin du XII^e siècle, est de type anglo-normand. Dans le courant du XIII^e siècle ce premier ensemble est remplacé par une vaste forteresse de type philippine. Cette forteresse sera ensuite aménagée en arsenal d'artillerie et en hôpital militaire à la fin du XVIII^e siècle.

L'ensemble résidentiel de la forteresse philippine (XIII^e – XV^e siècle)

La campagne de cette année était centrée sur la fouille manuelle de l'ensemble résidentiel situé dans la partie occidentale de la forteresse. L'étude stratigraphique réalisée dans la petite salle, confirme pour cet espace, les observations faites en 2008 et 2009 dans la grande salle : il y a bien trois phases d'occupation successives.

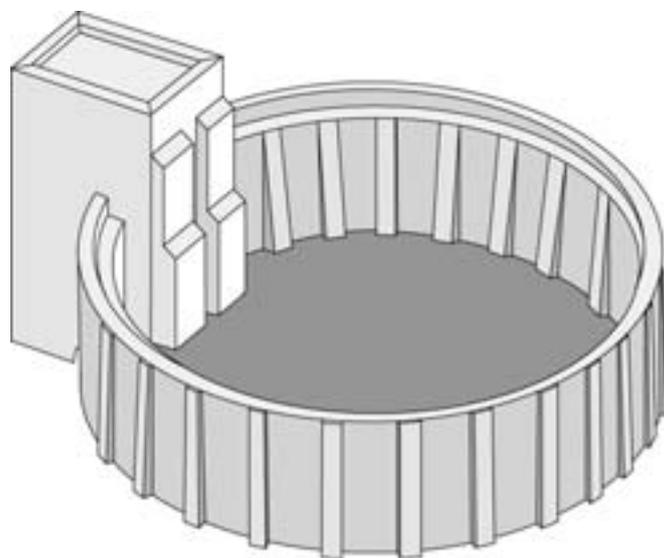
L'occupation A

La fouille de l'occupation la plus récente a été effectuée sur la quasi-totalité de la grande salle et sur toute la surface accessible de la petite salle. Seule la petite pièce auxiliaire au sud n'a pas encore été abordée.

Cette occupation est marquée par un très fort contraste entre les espaces. Le sol et les seuils de la grande salle ont été surélevés avec un épais remblai d'argile orange homogène. Les cheminées sont réaménagées avec une

forte volonté ostentatoire : on installe des piédroits sculptés et un décor sculpté à glands et feuilles de chêne pour les parties hautes (décor sculptés fin du XV^e - 1^{ère} moitié du XVI^e siècle). Le sol ne présente ni trace de pavement, ni niveau organique de fonctionnement. Les cheminées n'ont pas de foyer construit et ne montrent pas non plus de traces de fonctionnement. Le mobilier est très rare. Notre conclusion en 2009, était qu'il s'agissait d'un projet d'aménagement n'ayant pas pu être mené à terme.

Or la fouille de la petite salle nord ainsi que du couloir menant à la tour n°7, montre une très grande richesse en mobilier : il s'agit principalement d'accumulations de rejets de cuisine. La céramique plutôt fin XIV^e siècle (en cours d'étude) est majoritairement constituée de plats et de gobelets avec une petite part d'ustensiles de cuisson. Une monnaie donne un repère chronologique concordant (Brûlé de Namur, Guillaume 1^{er} 1337-1391). Même si ce rejet peut correspondre à la mise en place des sols, il traduit une différence de fonction majeure entre la salle de prestige centrale et les salles auxiliaires qui l'entourent.



CONDÉ-SUR-L'ESCAUT Le Château de l'Arsenal
Hypothèse de restitution des volumes d'élévations du château anglo-normand du XII^e siècle.

L'occupation B

Cette occupation de la grande salle est marquée par le fonctionnement de deux grandes cheminées à foyer et contrecœur de tuiles. Les sols associés à ces cheminées ont été fouillés sur un peu plus de la moitié de la surface. La fouille de la petite salle n'a pas encore atteint ces niveaux. Le mobilier, sans être absent, est rare. Une monnaie fin XIII^e début XIV^e siècle vient confirmer la datation par thermoluminescence des tuiles du contrecœur (TL 005-2009) : 1390 ± 75 ans. Les grands foyers en tuiles des cheminées sont des réaménagements d'un foyer primitif, construit avec le contrecœur.

Les sols reposent partout sur un important niveau de chantier marqué par des zones de fabrication de mortier, des zones de sable, des zones de chaux, des foyers provisoires et des trous de poteau. Les travaux ont dû être considérables : non seulement les cheminées et le

mur de refend ont été reconstruits, mais c'est aussi à ce moment qu'ont été aménagées les baies visibles dans la courtine qui forme le mur occidental du bâtiment. On peut aussi s'interroger sur la forte différence entre les parements des murs (notamment au sud) et leur fondation. Même si cela demande confirmation, il est possible que l'ensemble du bâtiment ait été refait en même temps que la construction de la chapelle.

L'occupation C

L'occupation la plus ancienne a été vue en stratigraphie, mais aussi par l'existence d'un état de cheminée antérieure aux cheminées à contrecœur en tuiles. La différence entre les fondations et les parements d'élévation pourrait indiquer une phase de construction antérieure éventuellement synchrone avec la construction de la courtine.

La chapelle Saint-Nicolas

La chapelle Saint-Nicolas possède une nef unique avec un chevet à pans coupés. Les fondations ont été établies grâce à une large tranchée de fondation au niveau du chevet. La position en angle des contreforts situerait sa construction après la fin du XIII^e siècle. La fouille manuelle du niveau de sol interne a été reprise. Un mur de jubé et deux nouvelles bases de pilier viennent compléter l'arasement de l'autel et les deux autres bases de pilier trouvées en 2008. Les lambeaux du mortier servant de base à un sol carrelé ont fourni une monnaie (denier de Hainaut, 2^e moitié du XIII^e siècle) qui confirme la datation architecturale.

L'accès se fait par une unique porte qui s'ouvre dans la grande salle et semble contemporaine de l'occupation B. Une série de trois chapelles auxiliaires a été rajoutée le long du mur gouttereau nord. Le muret d'un enclos de jardinage vient prolonger les chapelles auxiliaires et vient entourer le nord du chevet.

Le démontage de deux des murs de la chapelle moderne qui est venue se superposer à la partie occidentale de la chapelle Saint-Nicolas a permis de retrouver l'en-

semble des fondations médiévales. Un sol, recouvert par une destruction de toiture et reposant sur des remblais de construction, fonctionne avec les seuils des chapelles auxiliaires. Une seconde porte est ouverte vers la petite salle de l'ensemble résidentiel. Elle fonctionne de façon certaine lors de la phase 4 mais peut déjà exister avec le fonctionnement A.

La haute cour de la première entité castrale (Fin XII^e siècle)

La haute cour a fait l'objet d'importants travaux de décapage dans le cadre de la campagne de 2010 : l'objectif était, d'une part de compléter le plan de la chemise, d'autre part d'étudier l'évolution du système de fossés.

Un arasement tardif de la chemise

Localisée au sud-est du site, la haute cour est caractérisée par un important fossé entourant une motte centrale fortifiée par une chemise de plan circulaire. Une tour porte rectangulaire est implantée sur le bord nord de la motte. La chemise vient s'y accoler de chaque côté. La comparaison avec d'autres fortifications régionales du type anglo-normand (Ath, Gand, Douai) amène une hypothèse de datation entre 1170 et 1190. Historiquement cette datation correspondrait aux travaux de transformation de Baudouin V de Hainaut après 1175 et avant la restitution du château à Nicolas d'Avesnes en 1184. La tour porte est conservée dans la fortification postérieure sous la forme d'un donjon central. Le donjon (tour César) est détruit en 1727. Le décapage mécanique a permis de retrouver le niveau d'arase de la chemise dans son dernier quart accessible au nord-est. Le quart sud-est est situé sous les élévations de la fortification philippine postérieure. La chemise facettée présente une structure similaire à celle observée lors des campagnes précédentes : la longueur des facettes est d'environ 5 à 6 m, la jonction entre chaque facette est renforcée par un contrefort interne. Au nord-est, la chemise est arasée 1,50 m plus bas que dans les autres secteurs. Une partie des pierres a été récupérée.



CONDÉ-SUR-L'ESCAUT Le Château de l'Arsenal

La haute cour en avril 2011.

Cet arasement bas pourrait s'expliquer par la création d'un accès après comblement du fossé.

De nouveaux indices viennent confirmer que l'état d'arasement général actuel de la chemise ne correspond pas avec la construction de la fortification philippine : au sud-ouest, il n'y a pas de comblement de démolition dans le fossé de la chemise ; au sud, des murets et une canalisation d'un bâtiment moderne en appentis fonctionne avec un sol extérieur dont les tuiles de pavement (TL 001-2009) sont datées de 1670 ± 40 ans ; au nord-est, des murets et des structures circulaires implantés dans le comblement du fossé sont arasés au même niveau que la chemise ; au sud-est la tranchée de fondation de la tour n°4 apparaît à une altitude voisine de 17 m.

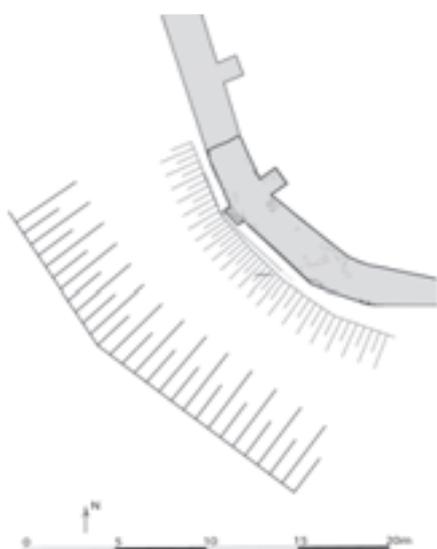
Nous privilégions, pour l'instant, l'idée d'un arasement primitif haut, avec conservation d'une partie de l'élévation de la chemise et de la butte centrale, puis d'un se-

cond arasement de nivellement, probablement lié à l'établissement d'une installation moderne avec accès par le nord-est et bâtiment en appentis au sud.

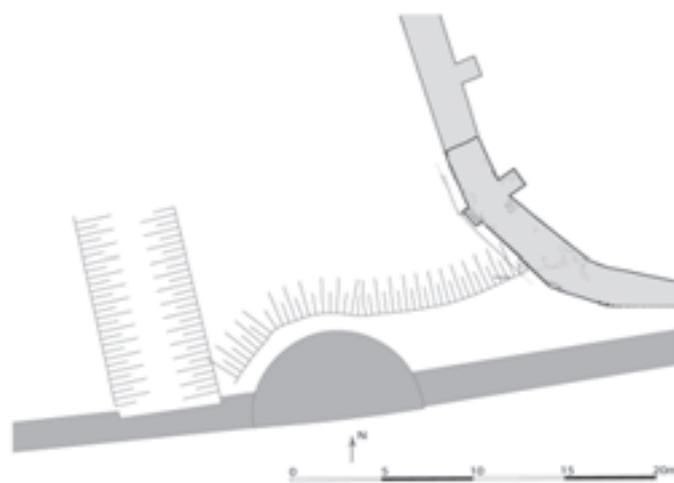
Des traces d'occupation

Une fouille manuelle a été déclenchée suite à la mise au jour de vestiges d'occupations. Dans l'intervalle entre la chemise et la tour était installé un four dont la zone de cuisson, aménagée avec du mortier crayeux compacté, montre trois états de fonctionnement successifs. Le foyer et les soles n'ont pas encore été retrouvés, il est donc impossible de préciser la fonction et la datation de ce four.

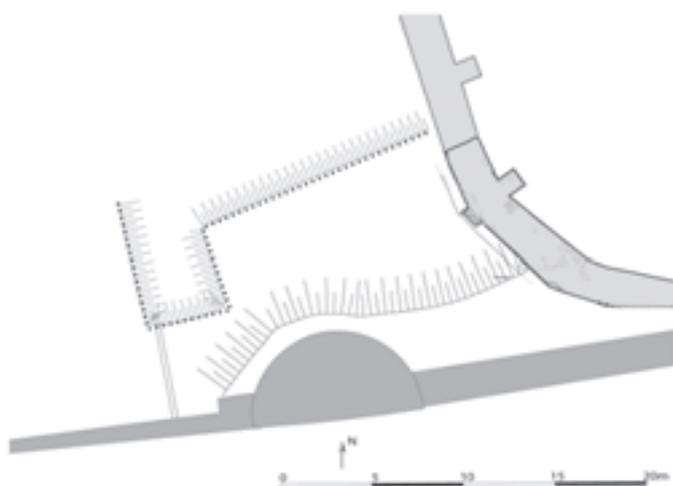
Au sud-est (secteur 24, vers 16,60 m NGF) est apparu un sol associé à un trou de poteau et une sablière. Malgré l'extension de la zone de fouille aucun autre poteau ou trace n'a été retrouvé.



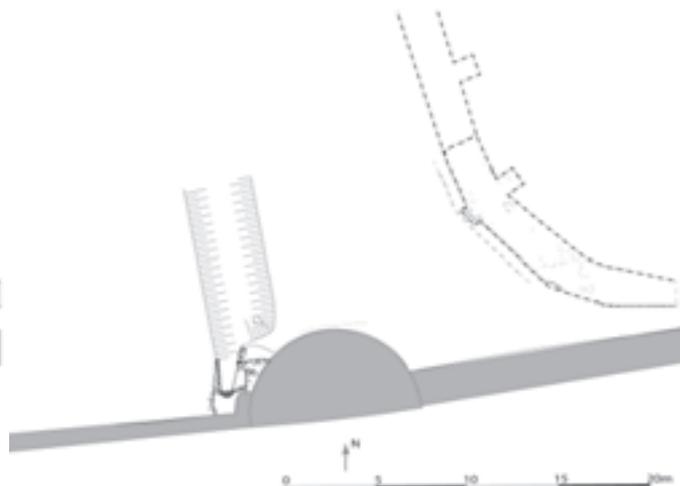
Secteur 27 - État 1 :
Fossé associé à la chemise (fin XII^e siècle)



Secteur 27 - État 2 :
Fossé associé à la porte d'eau aménagé dans la courtine. Un glacis protège le pied de la tour n°5 (1^{ère} moitié XIII^e siècle)



Secteur 27 - État 3 :
Transformation du fossé en une pièce d'eau avec parois de bois et canalisation de trop-plein. (état non daté à ce jour)



Secteur 27 - État 4 :
Fossé s'ouvrant sur une canalisation construite en sous œuvre (comblement final milieu du XX^e siècle)

Stratigraphiquement cette installation est antérieure à la tranchée de fondation de la tour n°4 et au bâtiment moderne en appentis.

Les fondations de la chemise

L'étude du fossé associé à la chemise a permis de retrouver sa fondation : il s'agit d'un massif débordant construit à l'aide d'un mortier hydrofuge extrêmement résistant. Le massif de fondation repose sur un semis de pieux de bois par l'intermédiaire de blocs calcaires et de poutres de bois disposés horizontalement et formant une structure circulaire. Une section de poutre de bois a pu être prélevée et est en attente d'analyse.

L'évolution du système de fossés interne

La recherche des fossés en secteur 27 a clairement

permis de mettre en évidence 4 états successifs. L'ampleur des travaux effectués aux différentes époques montre que la problématique du drainage de l'eau dans un terrain marécageux où l'eau est de plus piégée par les murs d'enceinte, a été un souci constant. Le secteur 27 est particulièrement intéressant puisque c'est à cet endroit que se faisaient les évacuations vers l'Escaut (immédiatement au sud de l'enceinte).

La grande porte d'eau installée dans la courtine pose question par sa taille. Large de 5m et haute de 6 m elle est d'une taille suffisante pour laisser passer des bateaux et apparaît surdimensionnée pour une simple évacuation. Faut-il y voir un premier état pour lequel l'activité de batellerie serait installée dans la basse cour du château avant de se déplacer vers l'est lors de la construction de l'enceinte urbaine ?

Lionel DROIN

MOYEN-ÂGE

CONDÉ-SUR-L'ESCAUT

MODERNE

Rue du Quesnoy

Cette opération de diagnostic archéologique, menée par l'Inrap suite à un projet de construction d'une médiathèque, est localisée au sud-est du centre-ville de Condé-sur-L'Escaut. L'emprise (6 500 m²) est située à la limite de la rue du Quesnoy et limitée par le plan d'eau marquant le tracé ancien de l'Escaut et la rue du Berthelot. Elle couvre pour partie l'ancien bastion du Quesnoy et la quasi-totalité de la demi-lune accolée à ce dernier. La zone diagnostiquée correspond à l'ancienne confluence entre l'Escaut et la Haine.

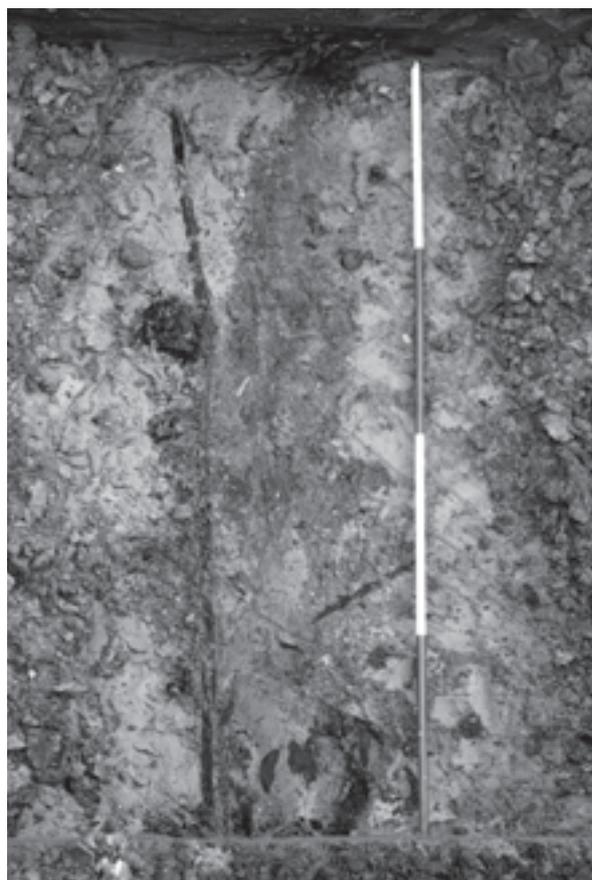


CONDÉ-SUR-L'ESCAUT Rue du Quesnoy

Vue de la zone du diagnostic. Au premier plan, pont-écluse et canal séparant le bastion du Quesnoy de la demi-lune. Malgré les importants travaux menés par Vauban, une séquence stratigraphique de près de 6 mètres de profondeur était conservée à l'intérieur de la demi-lune (photo A. Henton, Inrap).

L'approche géomorphologique, par l'examen de quatre sondages profonds de près de 7 m, a mis en évidence des formations alluviales holocènes et des niveaux tour-

beux (étude L. DESCHODT, Inrap). Ces derniers n'ont livré que quelques restes humains non datés.



CONDÉ-SUR-L'ESCAUT Rue du Quesnoy

Vue en plan de la berge médiévale (fin XIII^e début XVI^e siècle), constituée de planches posées verticalement et retenues par des pieux de chêne verticaux (photo A. Henton, Inrap).

Il faut attendre l'époque médiévale pour voir apparaître un aménagement anthropique de la berge de l'Escaut matérialisée par des planches verticales de chêne, soutenues par des pieux plantés dans les alluvions anciennes. Le rare mobilier associé (tessons de céramique) indiquerait une datation vers la fin du XIII^e siècle ou le XIV^e siècle (étude V. VINCENT, Inrap).

Faisant suite à cette berge, une série de remblais stratifiés indiquent un exhaussement relativement rapide de cette partie du site. Ces remblais, datés du XVI^e siècle et étagés sur plus d'1,50 m, se caractérisent par une alternance de niveaux de limon jaune et de niveaux saturés en charbon minier. Cet important exhaussement trouve vraisemblablement son origine dans les nombreux travaux de modification de la confluence.



CONDÉ-SUR-L'ESCAUT Rue du Quesnoy

Vue de la tranchée TR1, ouverte le long du parement interne du mur sud de la demi-lune accolée au bastion du Quesnoy.

Au premier plan, vestiges d'une maison du Hameau du Quesnoy (XVII^e-XVIII^e). À l'arrière de la maison est visible l'amorce de la berge du XVI^e siècle (photo A. Henton, Inrap).

En effet, outre des difficultés de franchissement des embarcations à la confluence, et ce jusqu'au XV^e siècle (présence d'une petite chute d'eau), un conflit, latent pendant plusieurs siècles, opposait la confrérie des bateliers de Condé, les seigneurs laïcs et religieux de la ville et les bateliers montois quant au monopole de rupture de charge des marchandises (débarquement et ré-embarquement des marchandises). Ce conflit ne sera réglé qu'au XVI^e siècle, sous Charles-Quint, par la décision de creusement d'une dérivation de la Haine.

Situé entre cette dérivation et l'Escaut, l'exhausse-

ment a ainsi permis de contrôler le transbordement des marchandises à la Franche Estaple. Parmi ces marchandises, le charbon en provenance de Mons prend une place primordiale, et ce depuis la fin du XIII^e siècle. Ceci explique donc sa présence significative dans les niveaux de remblais du XVI^e siècle.



CONDÉ-SUR-L'ESCAUT Rue du Quesnoy

Restitution de la confluence ancienne de l'Escaut et de la Haine (XIV^e siècle), sur fond de plan cadastral actuel, avec localisation des tranchées de diagnostic. En A : porte du Quesnoy, B : porte de Valenciennes, C : château (Arsenal), D : chute d'eau mentionnée par les sources historiques (DAO A. A. Henton, Inrap).

Entre le milieu du XVI^e siècle et le milieu du XVII^e siècle, un hameau s'installera sur cette élévation artificielle de terrain, de part et d'autre du chemin menant au Quesnoy. Les vestiges (mur, sol...) de l'une des maisons du hameau ont été dégagés lors du diagnostic. Cette habitation sera détruite suite aux travaux de fortifications effectués par les espagnols vers 1650, ou vers 1670, lors de la construction de la demi-lune sous Vauban.

Le diagnostic a également donné l'occasion d'étudier les techniques de construction de la demi-lune, ainsi que son fossé externe ; mais aussi mettre en évidence à l'intérieur un niveau de cour et un bâtiment contemporains de son fonctionnement. Latéralement, l'examen du fossé-canal séparant le bastion du Quesnoy de la demi-lune a révélé la présence d'un radier d'épaisses planches de chêne, longues de plusieurs mètres et clouées sur des solives de chêne. Ce radier, perpendiculaire au fossé, tapissait le fond de ce dernier, facilitant ainsi le passage des bateaux à fond plat au niveau du pont-écluse reliant le bastion à la demi-lune, à l'entrée de l'ancien canal Condé-Mons. Cet aménagement particulier daterait du XVIII^e siècle ou du début du XIX^e siècle.

Alain HENTON

COURCHELLETES

Rue Georges Buire

Des opérations de diagnostic archéologique ont été réalisées du 20 au 22 avril 2010 à Courchelettes, rue Georges Buire sur d'anciens terrains de sport (6 166 m² de superficie), destinés à accueillir un projet de construction de logements pour personnes âgées dépendantes.

Neuf tranchées et une fenêtre d'une surface de 730 m² ont été réalisées sans qu'aucune structure archéolo-

gique ne soit découverte, d'importants niveaux de remblais contemporains et de colluvions d'une épaisseur supérieure à 3 m venant vraisemblablement masquer d'éventuels vestiges.

Maël JULIEN

COUTICHES

Rue du Moulinet

Des opérations de diagnostic archéologique ont été prescrites rue du Moulinet. Aucune structure archéologique n'a été découverte.

Maël JULIEN

CYSOING

Les Rieux

Une opération de diagnostic archéologique située au lieu-dit Les Rieux, au nord de la commune de Cysoing, a été prescrite, suite à la saisine anticipée d'un projet de zone d'activité, pour une surface de 172 198 m². Le diagnostic archéologique a été réalisé en deux temps : en mars, puis en juillet 2010 après qu'un bois de peuplier ait été coupé.

Pour la zone est de l'emprise, des traces d'habitat d'époque protohistoriques ont été découvertes, cependant, au vu du manque d'organisation qui se dégage de ces structures et de leur arasement apparent, on ne peut pas réellement parler de site à cet endroit, même si l'étude du mobilier révèle un ensemble intéressant.

Dans la partie centrale de l'emprise, quelques fossés dessinant - peut-être - des enclos de grande surface, dont quelques tronçons ont livré de la céramique de la Tène moyenne, attestent une occupation de cette période, occupation dont nous n'avons que ces quelques traces ténues et qui ne permettent pas de la cerner pré-

cisément.

Sur la partie ouest en revanche un habitat gallo-romain de type *villa* est attesté. Il s'agit d'un ensemble circonscrit par un réseau fossoyé sur près de 150 x 130 m, où ont été repérées 120 structures dont un foyer, quelques traces de fondation sur solin de craie, cinq grandes zones noires recouvrant d'autres structures et quelques fosses aménagées. Des éléments en bronze ont également été trouvés lors de cette phase de diagnostic : une poignée, une applique (de coffre ?) et un fragment de bol ou d'écuelle. Une monnaie de Trajan a également été mise au jour dans une de ces zones noires. Le site semble avoir, au moins, fonctionné du dernier quart du I^{er} siècle à la seconde moitié du II^e siècle, d'après la céramique recueillie dans les sondages réalisés à la pelle mécanique ; de plus les tuiles en remploi attestent d'une occupation en plusieurs phases.

Virginie THOQUENNE

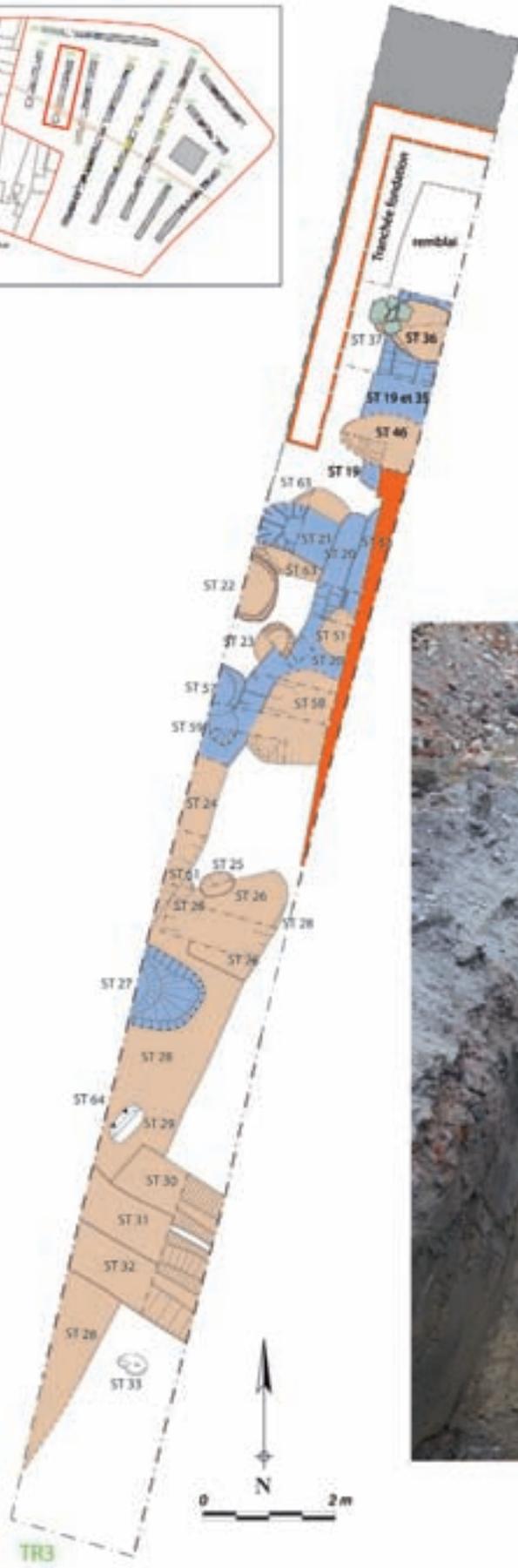
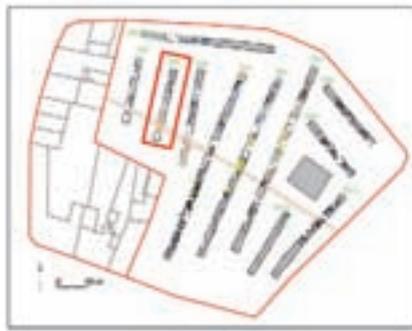
DECHY

Îlot Goulois, tranche 2

Le présent diagnostic archéologique vient compléter les observations réalisées lors des opérations s'étant tenues en 2009 sur l'îlot Goulois à Dechy.

Le diagnostic de la tranche 1 avait mis en évidence une occupation dense du site depuis le haut Moyen-Âge jusqu'à l'époque moderne et contemporaine. Le cœur de l'occupation avait été situé au IX^e - XI^e siècle avec un ha-

bitat sur poteaux, des fonds de cabane à vocation artisanale, des structures de stockage (silos et celliers) et de nombreuses fosses aux fonctions variées. Le site, structuré par un fossé parcellaire d'orientation est-ouest, présentait une concentration de vestiges désignant les parcelles situées au nord-ouest comme le noyau principal du village alto-médiéval.



DECHY îlot Goulois, tranche 2
 Plan général des structures de la tranchée 3 ; DAO : Ali Rouibi

Le panorama esquissé par les observations du diagnostic de la tranche 2 ne diffère pas fondamentalement des résultats que nous venons de rappeler. En effet, plusieurs éléments haut médiévaux ont ainsi pu être repérés et se localisent à proximité du noyau primitif du bourg déjà repéré. Deux fossés orientés nord-ouest sud-est semblent marquer une limite parcellaire à la lisière occidentale du site. Au moins l'un d'entre eux pourrait faire remonter les premières traces d'occupation du site à la période mérovingienne.

Quelques structures bas médiévales viennent confirmer la pérennité de l'occupation du site puis son abandon progressif à la fin de cette période.

Une part importante des structures rencontrées est toutefois datée de la période moderne. Il s'agit de fosses aux fonctions indéterminées ou de structures de rejet datées du XVI^e au XVIII^e siècle.

L'état de conservation des structures rencontrées est identique à celui de la tranche 1. Si l'on excepte les destructions liées aux installations contemporaines (fonda-

tions de maisons, caves), les vestiges sont globalement bien conservés. La moindre densité de vestiges (inférieure proportionnellement de 33%) s'explique par la localisation des tranchées dans une zone anciennement lotie et surtout par l'impossibilité à l'heure de l'intervention d'explorer un certain nombre de parcelles inaccessibles.

Le diagnostic de l'îlot Goulois, tranche 2 permet de compléter la vision du site ébauchée lors de la précédente tranche. Les parcelles concernées affichent certes une densité d'occupation moins élevée mais il s'y retrouve la même variété de structures dans des états de conservation quasi identiques. L'exploration archéologique de cette zone présente le double intérêt de compléter celle de la tranche 1 mais également de faire quasiment la jonction avec les fouilles opérées à proximité, notamment rue Victor Hugo.

Ali ROUBI

MOYEN-ÂGE

DOUAI

MODERNE

Rue Casimir Giroud

En vue de la construction de plusieurs immeubles à Douai rue Casimir Giroud, sur le site des anciens abattoirs municipaux, un chantier de fouilles préventives, mené de juillet à octobre 2010, a mis en évidence une occupation médiévale. La parcelle fouillée est située dans le quartier dit de « l'Abbaye des Prés » sur la rive gauche de la Scarpe, dans le périmètre du rempart du XIII^e siècle. Dès la fin du XII^e siècle, quelques femmes mènent dans ce quartier une vie de béguine. En 1218, une procédure est lancée tendant à transformer la communauté en monastère cistercien. L'Abbaye Notre Dame des Prés est édifiée à deux ou trois centaines de mètres au nord de la parcelle fouillée. Peu avant 1245, des bourgeois douaisiens fondent au lieu-dit « Camp Flory » un autre béguinage donc l'enclos se situe à une centaine de mètres au

sud de la parcelle sondée. Vers 1296-1310, un nouveau rempart urbain est tracé sur la rive gauche de la Scarpe, en bordure est de la parcelle. Les plans successifs du XVI^e au XVIII^e siècle montrent que les terrains humides compris entre la Scarpe, l'abbaye des Prés et le rempart urbain sont à usage de jardins et de vergers, parcourus par un important réseau de fossés.

La parcelle fouillée « partie en verger, partie en fruitier et potager » est vendue comme bien national en 1792. En 1837, un abattoir municipal est construit. Celui-ci sera à son tour détruit en 1991.

La zone prescrite est de 6 000 m², 4 000 m² ont été fouillés lors de cette opération, les 2 000 m² restant seront sondés ultérieurement. Ainsi, 878 structures archéologiques ont été mises au jour.



DOUAI Rue Casimir Giroud

Le site des Abattoirs après décapage (vue vers l'ouest) ; photo : CADDAP



- | | | | | | |
|---|---|---|--|---|--|
|  | niveau de colluvions (plaine alluviale de la Scarpe) |  | structures médiévales (XII ^e - XV ^e s.) |  | structures XVIII ^e ou XIX ^e s. |
|  | structures non datées |  | structures médiévales ou modernes |  | structures XIX ^e s. |
|  | structures de l'époque gallo-romaine à haut moyen-âge |  | structures modernes (XVI ^e - XVIII ^e s.) |  | fondations des anciens abattoirs municipaux (1837) |

DOUAI Rue Casimir Giroud
Plan général des vestiges.

Il s'agit d'empreintes de poteaux, de fosses dépotoirs, de fosses de stockage, de celliers et de quelques fossés. Aucun élément caractéristique des habitats médiévaux n'a été retrouvé, seules deux structures maçonnées en grès dont la fonction n'est pas encore déterminée sont répertoriées.

Certaines zones du site se sont révélées denses, ce qui montre une activité importante dans ces lieux décrits comme des jardins ou des vergers. L'agglomération douaisienne, comme la plupart de ses homologues médiévales, comprenait du XII^e au XV^e siècle de vastes faubourgs. Leurs vestiges ont été totalement anéantis lors

des travaux de fortifications et d'élargissement des fossés aux XVI^e – XVIII^e siècles. Ainsi ces secteurs très excentrés du centre ville, et encore semi-rural sont encore mal connus.

Les vestiges archéologiques ont fourni des quantités importantes de matériel céramique et faunique daté en grande majorité du XIV^e et XV^e siècles et, de manière plus anecdotique, du haut Moyen-Âge et de la période moderne.

Stéphane VENET
François LALOUX

NÉGATIF

DOUAI

Rue Marguerite de Flandre

Un diagnostic a été réalisé du 4 au 8 novembre, rue Marguerite de Flandre, sur le territoire de Frais-Marais, à Douai. Le terrain concerné par le projet d'aménagement comprend deux parcelles situées sur la rive droite de l'actuel tracé de la Scarpe, à l'arrière de l'église de Frais-Marais et en périphérie de ce même quartier. 13 tranchées de diagnostic et 4 sondages géologiques totalisent 11,92% du terrain concerné par le projet de construction (20 660,57 m²).

Une herminette en grès quartzite poli a été découverte dans une fosse moderne, au milieu de briques et de tuiles. Il s'agit d'un artefact en position erratique, marquant une probable fréquentation du territoire de Frais-Marais au cours de la période néolithique.

Les 21 structures datées de la période moderne sont de larges fossés de drainage auxquels se rattache un parcellaire de fossés plus modestes et quelques fosses et aménagements en bordure des drains. Ils semblent

s'inscrire dans la mise en valeur d'un espace humide au cours de cette période, avec l'installation de systèmes de drainage et de structures d'exploitation. On observe le passage d'une activité d'élevage et de pâturage, dont peu de traces sont visibles (poteaux d'enclos, fosses) à des pratiques agricoles (fossés de drainage, structures maraîchères) dont l'impact semble plus net.

Les quatre structures datées des XIX^e et XX^e siècles sont une fosse, deux niveaux de destruction et les restes d'une cave en briques. Elles semblent liées aux constructions placées en bordure de la rue Marguerite de Flandre, ancienne rue du Péage, et se rattachent probablement à l'apparition au XVIII^e siècle puis à l'expansion du quartier de Frais-Marais au cours de la Révolution industrielle.

Thibault LEGRAND

MOYEN-ÂGE

DOUAI

Rue Merlin

En plein centre historique de Douai, le Palais de Justice est installé dans un ensemble architectural disparate constitué de bâtiments anciens (XVI^e – XIX^e siècle) et d'une tour moderne (1975). Depuis de nombreuses années, une extension de ces bâtiments vers le sud, le long de la Place du Marché aux Poissons, est à l'étude. Trois sondages mécaniques avaient d'ailleurs été réalisés dans cette optique en 1985. Plusieurs fois ajourné, ce projet semble désormais à nouveau d'actualité. C'est pourquoi les services du ministère de la Justice (Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice) ont procédé à une saisine anticipée qui a donné lieu à la prescription d'une opération de diagnostic archéologique, réalisée par les soins de la Communauté d'Agglomération du Douaisis du 3 au 9 août 2010. La parcelle considérée (BX 792), 790 m², au bord de la Scarpe (rive droite), est située à l'emplacement d'un ancien pâté de maisons du XVIII^e siècle rasé vers 1975. Pour des raisons diverses, la surface disponible se limite à 393 m². Les données obte-

nues en 1985 laissent prévoir plusieurs mètres de stratification et une bonne épaisseur de remblais instables (gravats) dans la partie supérieure du terrain. À la fois pour des impératifs d'accessibilité, des raisons de sécurité et aussi pour des motifs scientifiques (le souci de ne pas détruire lors du diagnostic une partie trop importante d'un gisement de superficie limitée), le sondage a pris la forme d'une tranchée couvrant une surface au sol de 80 m² (20 x 4 m, 10% de la surface totale de la parcelle), avec un système de talutage à travers les niveaux de gravats modernes et contemporains destiné à ouvrir sur les niveaux médiévaux une fenêtre d'environ 40 m², soit 10% de la surface accessible de la parcelle.

Avant de devenir au XII^e siècle l'une des principales villes du bassin de l'Escaut, l'agglomération douaisienne naît au début du X^e siècle le long de la Scarpe sous forme d'un *portus* et d'un *castrum* mentionné pour la première fois en 930.

La parcelle sondée se situe dans une position to-

po-historique cruciale pour la compréhension des origines et du développement économique (fluvial) de la ville.

Douai est située à la limite de navigabilité de la Scarpe, affluent de l'Escaut, principal axe économique de la région. Ce point de rupture de charge, dont l'importance est soulignée maintes fois dans les documents médiévaux depuis 1025, fit la fortune de la ville jusqu'au XVII^e siècle. Aussi loin que la documentation permette de le reconnaître, la limite physique de la navigation à Douai a toujours été le Pont à le Laigne, actuel pont de la Masue, qui traverse et barre la rivière très précisément au niveau de la parcelle sondée.

La conjonction d'un point obligatoire de rupture de charge et d'un axe terrestre est évidemment favorable à l'établissement d'un marché. Le diagnostic est situé le long du rang nord de l'actuelle Place du Marché aux Poissons. Dénomination et fonction remontent au milieu du XIII^e siècle, date à laquelle l'accroissement de la population urbaine poussa les échevins à multiplier et à spécialiser les places de marchés. Au début du XIII^e siècle, l'endroit se nommait simplement *As viés maisiaux*, « au vieux marché ». Il s'agit évidemment du marché primitif dont la première apparition documentaire remonte à 987-988.

D'autres activités artisanales sont attestées à proximité immédiate de la parcelle sondée. Depuis le XIII^e siècle, la rue située au sud porte le nom de Rue de la Cloris, anciennement Clauwerie, c'est-à-dire rue des fabricants de clous. De même, au Moyen-Âge, l'actuelle rue Merlin de Douai qui borde la parcelle sondée à l'est, porte le nom de rue de la Sannerie, des raffineries de sel.

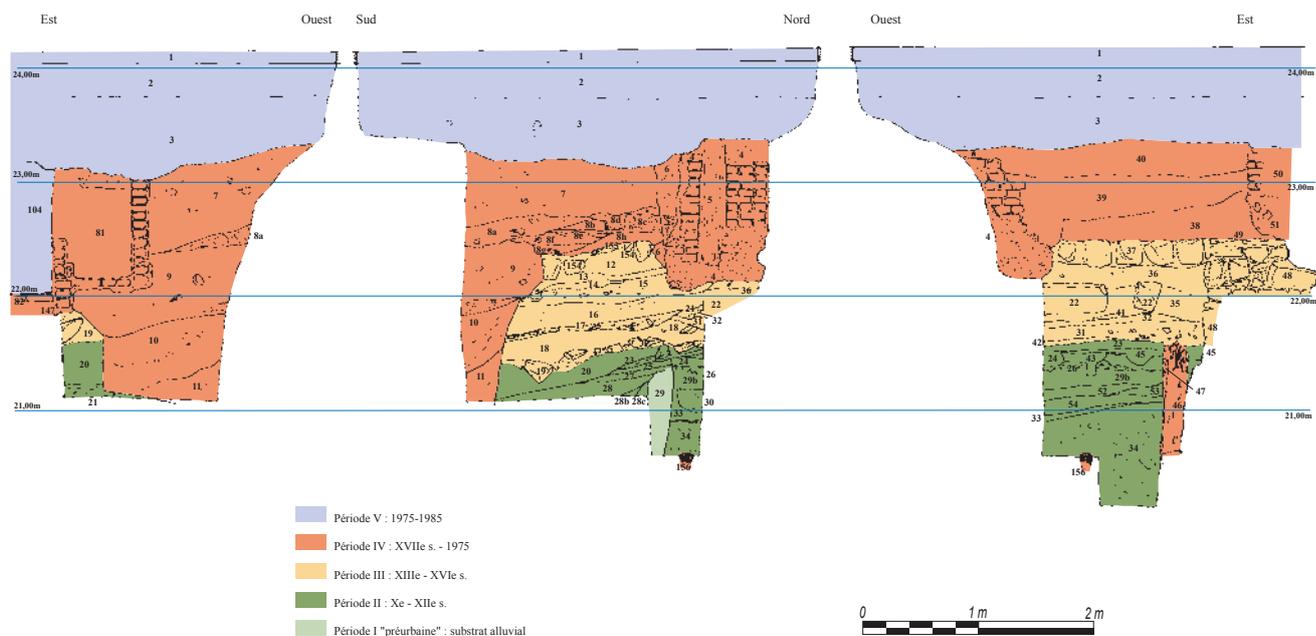
Le sondage a révélé l'existence d'une stratification importante et complexe, de type urbain, s'étagant sur 2,7 à 3,20 m d'épaisseur (fosses non comprises). Pour

Douai, cette puissance stratigraphique est très exceptionnelle, les dépôts archéologiques dépassant rarement 1,5 m d'épaisseur.

Les niveaux les plus anciens (Période I) correspondent à un bord de rivière inondable, encore peu anthropisé, situé autour de 21,00 m d'altitude, dans un état sans doute antérieur ou tout juste contemporain de l'implantation du *castrum*.

La première occupation dense remonte aux X^e – XII^e siècle (Période II). Sur un site encore très humide ou inondable, elle consiste en une stratification horizontale correspondant à des épandages de déchets domestiques avec de nombreuses et vastes fosses au comblement organique. La présence de bâtiments de bois à sols en terre battue est extrêmement probable. La caractérisation de cette phase d'implantation est encore peu claire : grève publique ou déjà parcellaire de type urbain, avec bâtiments, annexes et cours en bordure de rivière. L'examen des sédiments et des tests de tamisage montre le bon état de conservations des éléments organiques (bois, graines, potentiellement cuirs...) dans ces niveaux humides et argileux. La datation de ces dépôts repose sur quelques tessons qui suggèrent une position aux X^e – XII^e siècles.

Les vestiges archéologiques de la Période III (XIII^e – XVI^e siècle) présentent un fort contraste avec les dépôts antérieurs. Épais de 0,80 à 1,10 m, ils sont essentiellement argileux, dépourvus de petits coquillages d'eau douce (le terrain rehaussé est définitivement exondé ?) et généralement truffés d'éclats de grès, de petits nodules de mortier, de paquets de limon jaune issus de parois en torchis et de fragments de tuiles glaçurées, montrant la proximité immédiate d'une architecture urbaine typiquement médiévale.



DOUAI Rue Merlin

Parois sud du sondage, partie ouest. Coupe stratigraphique ; Auteur : Étienne Louis

À la phase IIIa correspondent des séquences de sols en terre battue, un ou plusieurs solins de pierre et de nombreux indices montrant un environnement bâti dense, sans doute essentiellement en pans-de-bois et torchis. La présence de dépôts limoneux stratifiés plus ou moins rubéfiés est l'indice d'activités artisanales déjà détectées en 1985 et dont la nature reste à définir (peut-être des sauniers dont les archives montrent la présence au XIII^e siècle dans la rue voisine).

Dans une seconde phase (IIIb), une série de grosses fondations en pierres montre une évolution sensible de l'architecture urbaine, de plus en plus massive et maçonnée. Ces fondations sont réalisées en blocs de grès informes ou sommairement équarris, parfois de forte taille, liés au mortier de chaux. D'une fondation à l'autre, l'aspect et la composition des mortiers évoluent : limon et chaux de couleur jaune, mortier et sable vert très peu abondant, mortier sableux crème très abondant. Les largeurs observées varient de 0,65 à 1 m de largeur. L'une au moins de ces fondations est associée à un arc de décharge en petits claveaux de grès.

La datation de la période III repose sur une quantité minime, mais significative de céramique médiévale, dont des tessons de productions dites « très décorées » douaisiennes ou régionales attribuables à la première moitié et au milieu du XIII^e siècle. Faute de mobilier bien caractéristique, la datation de la phase IIIb est plus floue. Elle est de toute manière comprise entre les bornes chronologiques de la phase IIIa et de la Période IV, soit entre la fin du XIII^e et le XVI^e siècle.

Caractérisée par l'emploi exclusif de la brique, la Période IV court sur plus de 400 ans, du XVI^e siècle à 1975. De fait, depuis la généralisation de l'usage de la brique dans les constructions douaisiennes dans le courant du

XVI^e ou du XVII^e siècle jusqu'à la démolition finale du bâti ancien, aucune modification radicale ne semble intervenir dans le mode d'occupation de la parcelle fondée, vouée à un habitat urbain particulièrement dense et à ses annexes, cours, latrines, écoulements, aménagements divers. L'adaptation à l'instabilité du substrat se mesure à la présence de pieux battus, en chêne, enfoncés tous les 80 cm sous le radier de certaines fondations.

Le diagnostic de 2010, comme les sondages de 1985, a recoupé plusieurs caves modernes, dallées de briques et associées à des fondations également de briques. Il est important de noter que toutes ces caves sont relativement peu excavées (sols entre 22 et 23,60 m), bien évidemment pour limiter l'humidité et les infiltrations d'eau. Cela a pour conséquence que même les plus profondes ont épargné les niveaux (et a fortiori les creusements) les plus anciens.

Les autres aménagements maçonnés de la Période IV, égouts, fosse de latrines, escalier ou soupiraux de cave n'amènent pas d'observations particulière, si ce n'est le long usage et les réaménagements multiples de ces installations dont beaucoup restent en fonction jusqu'aux démolitions finales de 1975.

Les fonds d'archives douaisiens, particulièrement fournis (plus de 35 000 chirographes échevinaux entre le milieu du XIII^e et le milieu du XVI^e siècle) devraient permettre d'identifier la plupart des demeures qui pourraient être mis au jour par une fouille préventive. On peut espérer des informations concernant leurs occupants, leurs activités et sur la valeur foncière des biens, donc indirectement sur leur importance architecturale.

Étienne Louis

MOYEN-ÂGE, MODERNE

CONTEMPORAIN

DUNKERQUE

Aménagement du cœur d'agglomération

La Ville de Dunkerque a pour projet de transformer en profondeur 2 grands pôles de la Ville, le « Pôle Marine » et le « Pôle cœur de l'agglomération dunkerquoise ». Seul le second projet fait l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique sur 70 211 m².

Ce projet est porté par la Communauté Urbaine de Dunkerque. Il s'agit d'un programme de modification du paysage urbain par la transformation de l'organisation topographique et architecturale du quartier de la Place du Général de Gaulle, et celle de ses fonctions et caractéristiques (sociales, économiques, etc...). Pour ce faire, la Ville/CUD a fait appel et retenu, dans le cadre d'un appel à projets, l'architecte urbaniste catalan Joan Busquets. Ce dernier affiche clairement son parti-pris de redonner à la topographie de la Ville des éléments de sa mémoire, disparue avec les bombardements de la dernière guerre mondiale et la reconstruction quasi-intégrale de la Ville qui s'en est suivie.

L'emprise du projet se situe dans l'hyper-centre de l'agglomération, au droit du cœur historique (alto-médié-

val ?, médiéval et moderne) de Dunkerque ou de ses abords immédiats ; elle concerne directement la place du général de Gaulle et ses abords : le jardin du théâtre, le jardin du musée, le lycée Benjamin Morel, la poste, l'école de la porte d'eau et les voiries associées (rue du Jeu de Paume, rue d'Emmery, rue Benjamin Morel, rue du président Poincaré, rue des Sœurs Blanches, et rue du Quartier Neuf). Pour des raisons évidentes, tant de contraintes que d'organisation, le diagnostic archéologique a été fractionné en plusieurs tranches. La tranche 1 concerne les espaces publics non-bâties accessibles dès le mois d'avril 2010. À savoir la place du général de Gaulle, les voiries attenantes ainsi que les jardins du théâtre.

Plusieurs contraintes ont imposé, dès le montage de l'opération, la décision d'un morcellement de la tranche 1 en 5 phases d'interventions s'échelonnant d'avril à novembre 2010.

– zone 1 : la partie nord du parking, place du général

de Gaulle, disponible d'avril à juin 2010 (surface enclose de 2 411,80 m²) ;

- zone 2 : secteur en voirie à l'est du rond-point de la place du général de Gaulle et aux abords du musée des beaux-arts disponible en août 2010 (surface enclose de 2 582,79 m²) ;
- zone 3 : suite du parking et jardin face à l'université Lamartine, excluant la rue Jean Bart (accès à l'université), disponible en août-septembre 2010 (surface enclose de 2 614,55 m²) ;
- zone 4 : parking devant la poste disponible du 2/11 au 16/11/2010 (surface enclose de 1 717,41 m²) ;
- zone 5 : abords du théâtre et parking rue des Sœurs Blanches, disponible du 11/10/ 2010 au 29/10/2010 (surface enclose de 3 183 m²).

Du fait de la présence sur l'ensemble de l'emprise de la tranche 1 de réseaux encore actifs d'électricité, de gaz, d'eau courante, d'assainissement, de télécommunication, et d'éclairage public, la décision de ne pas intervenir sur une partie des voiries a été prise.

La surface totale des zones encloses est de 12 509 m² environ, ce qui totalise seulement 66% de la surface jugée couverte par cette tranche de diagnostic.

Plusieurs fenêtres d'observations, entre 1 291 m² et 12 m², ont été réparties sur les emprises accessibles en fonction des contraintes spécifiques à chacune des zones d'intervention. Elles constituent au total une surface ouverte de 5 033 m². Ces résultats intègrent, pour une grande part, les surfaces des décapages extensifs des zones 1 et 3. Ceux-ci ont permis d'assurer notre connaissance du tissu urbain antérieur à la démolition de 1940 qui a donc été dégagée sur 40% de la surface accessible (12 000 m² environ) et 25% de la surface totale de la tranche 1.

37 sondages (entre 4 m² et 150 m²) ont été réalisés sur

la totalité de l'emprise : 11 en zone 1, 5 en zone 2, 7 en zone 3, 6 en zone 4, 9 en zone 5. Ce qui représente une surface totale de sondage de 1 133 m² soit 9,1% de la surface accessible et 5,5% de la surface totale de la tranche 1.



DUNKERQUE Aménagement du cœur d'agglomération

Succession de niveau de sols des XIV^e – XV^e siècles s'installant directement sur la dune : photo V. Vincent, Inrap.

Sur l'ensemble de l'intervention, 1 271 US ont été enregistrées. Elles se répartissent en 292 US construites (murs, sols maçonnés, égouts,...), 99 US négatives (fosses, trous de poteau, tranchées de fondations), et 857 couches (remblais, préparation de sols,...).

Les sondages effectués dans le cadre de la tranche 1 ont permis de révéler la présence de nombreux faits archéologiques et de mettre en évidence la bonne conservation générale du site sub-contemporain, mais aussi des indices structurant la ville médiévale et moderne.

L'emprise concerne au moins trois îlots d'habitat complets, plusieurs voiries, une place, et quelques édifices marquants de l'histoire de l'espace urbain : enceinte bourguignonne, hôpital royal militaire, couvents, château de Robert de Cassel, Théâtre du XIX^e siècle. Elle se situe de plus dans un secteur en marge de la ville médiévale, qui a été intégré au centre urbain au XVII^e siècle, évoluant du chemin de ronde au lieu de promenade, puis se dotant de la fonction culturelle qu'elle possède toujours.



DUNKERQUE Aménagement du cœur d'agglomération

Vue générale du décapage de la zone 1 : photo M. Lançon, Inrap.

Au regard des résultats de la tranche 1, il est possible d'envisager l'image de la ville à travers cinq temps forts qui marquent son histoire : les origines de l'implantation humaine avec les premières traces d'occupation de la dune aux X^e – XI^e siècles, l'émergence du fait urbain aux XIII^e – XIV^e siècles, l'essor urbain des XV^e – XVI^e siècles, une première reconstruction et réorganisation de la ville aux XVII^e – XVIII^e siècles, et enfin la reconstruction d'après guerre qui constitue le visage actuel de la cité.



DUNKERQUE Aménagement du cœur d'agglomération

Cruche du XV^e siècle découverte dans le comblement de l'imposant fossé est-ouest de la zone 1 : photo M. Lançon, Inrap.

Phase I : les X^e – XI^e siècles

Un horizon de sol se situe entre 2,50 m et 3 m NGF, il a été piégé durant la constitution de la barrière dunaire actuelle aux alentours de l'an Mil. Ce niveau a été observé dans plusieurs sondages profonds et rendu accessible pour une fouille manuelle dans deux sondages.

Ces deux sondages ont permis de mettre en évidence la présence de structures en creux. Elles ont livrés des fragments de céramiques peintes de type « Pingsdorf » qui permettent l'attribution de cette phase d'occupation aux X^e – XI^e siècles.

Phase II : Une ville de pêcheurs (XIII^e – XIV^e siècles)

Plusieurs éléments mis au jour à l'ouest de l'emprise indiquent la présence d'une occupation stratifiée qui débute aux alentours du XIII^e siècle et qui s'intensifie aux XIV^e – XV^e siècles. Les niveaux de sols d'habitats détectés dans les sondages réalisés sous la rue Saint-Gilles et au nord de celle-ci présagent de la présence de plusieurs bâtiments médiévaux qui se concentrent dans la partie nord-ouest de l'emprise. L'épaisseur de la phase d'occupation des XIV^e – XV^e siècles varie entre 0,20 m et 1 m. Elle se situe en moyenne entre 3 m et 4,50 m NGF, directement sur le niveau de sable éolien qui recouvre la phase X^e – XI^e siècles. La fouille manuelle de certains

bâtiments a permis une collecte de mobilier très détritique (céramique, faune (dont poissons et mollusques), fer, etc. . .) qui souligne les bonnes qualités d'enregistrement du milieu. Quelques scories de fer associées à des rejets charbonneux et des éléments rubéfiés évoquent un contexte artisanal lié à la métallurgie.



DUNKERQUE Aménagement du cœur d'agglomération

Chutes de cuirs découverts dans une latrine du XV^e siècle : photo V. Vincent, Inrap.

Les traces d'un fossé important ont été détectées. Ce fossé orienté est/ouest, dans le même axe que la rue Saint-Gilles et l'hôpital royal militaire postérieur, a été comblé durant le XIV^e et le XV^e siècle. Il perfore le substrat jusqu'à 1 m/1,50 m NGF, sa largeur peut être estimée à plus de 5 m. Il constitue manifestement un élément important du paysage urbain pour cette phase d'occupation. Il peut fossiliser la limite nord du château de Robert de Cassel qui fut construit en 1325 et rasé en 1328, reconstruit et intégré aux fortifications bourguignonnes par sa fille Yolande de Bar en 1406.

L'un des objectifs de l'opération de diagnostic était justement de détecter cette fortification « bourguignonne » construite par Yolande de Bar au début du XV^e siècle (1406). Les sondages profonds de la zone 4, complétés par les sondages 5.4, 5.5 et 5.9, ont permis de mettre en évidence le fossé d'enceinte associé à une terrée. Le fossé d'enceinte est large d'environ une quarantaine de mètres. Il atteint, au vu des couches organiques détectées dans les sondages profonds de la zone 4, une altitude de 0,5 m NGF. Il s'ouvre aux alentours de 5 m NGF. La terrée, présente dans les sondages 3.2, 3.3 et 5.5, a connu plusieurs états. Il semble qu'elle soit mise en place dès le XIV^e siècle et renforcée dans le courant du XV^e siècle. Aucun rempart maçonné n'a été détecté dans les sondages effectués.



DUNKERQUE Aménagement du cœur d'agglomération

*Vue d'un squelette de mammifère du XIV^e – XV^e siècle
exhumé dans les niveaux de jardin des maisons bordant la
rue Saint-Gilles au Nord : photo V. Vincent, Inrap.*

Phase III : L'essor économique (la ville des XV^e – XVI^e siècles)

Le début de l'époque moderne est marqué par l'essor de la ville et la construction de son statut de grand port économique. Sur l'emprise du projet l'état de la fin du XV^e et du XVI^e siècle est difficilement perceptible. Les îlots d'habitats intra-muros ont dû être en partie récupérés et intégrés dans la phase de reconstruction du XVII^e siècle très présente sur le site.

Le fait le plus marquant de cette phase reste néanmoins l'installation probable d'un bâtiment à l'origine de l'hôpital royal militaire. Les maçonneries en calcaire forment un plan rectangulaire orientée est/ouest, éventuellement complété par un transept au sud. Ce plan de bâtiment, qui par sa position stratigraphique semble antérieur au XVII^e siècle, n'apparaît pas sur un plan de 1722. Il pourrait résulter de l'installation d'une église, qui figure encore sur un plan de 1705 et qui serait antérieure à l'aménagement de l'hôpital royal militaire.

Phase IV : Aménagements et reconstruction de la ville (XVII^e – XVIII^e siècles)

Après 1662 et la prise de Dunkerque par les Français, la ville connaît un vaste mouvement de transformations sous l'impulsion de Louis XIV. Le roi, convaincu de l'intérêt stratégique de la ville, confie à Vauban la direction de ce programme d'aménagement urbain qui comprend la modification des installations militaires, portuaires et civiles. Le port de Dunkerque devient l'extrémité maritime du « pré carré de Vauban » situé au carrefour des voies de commerce maritime les plus fréquentées d'Europe.

Le diagnostic archéologique s'implante à la limite est de la ville ancienne « bourguignonne ». Ce secteur a enregistré la phase d'expansion de la ville vers l'est. Dès 1671, la construction d'une nouvelle enceinte libère de nombreux espaces qui vont faire l'objet d'une campagne de lotissement. Le recalage d'un plan de 1722 conservé aux archives municipales de Dunkerque sur les vestiges exhumés par l'opération de diagnostic, et sa confrontation avec le recalage du cadastre de 1888 (ADN) permet de discriminer les éléments probables

de maçonnerie appartenant à la fin du XVII^e début du XVIII^e siècle. Les maisons découvertes en front de la rue Saint-Gilles, pourtant aménagée dans le courant du XVI^e siècle, semblent toutes avoir été reconstruites au cours de cette phase d'aménagement selon un plan relativement régulier. Le diagnostic a permis de dégager la majeure partie des bâtiments de l'hôpital royal militaire fondé ex-nihilo en 1662 et détruit en 1940.

Les caves vidées dans le cadre de l'opération correspondent à des aménagements récents du bâtiment. Une sépulture du XVII^e siècle a été découverte dans les jardins de l'hôpital, ainsi qu'une fosse contenant trois têtes présentant de légères traces de chauffes. Ces têtes résulteraient au vu de l'étude anthropologique et de la situation du dépôt d'une tentative de relégation de collections anatomiques.

Le théâtre constitue le dernier aménagement important du secteur constaté sur l'emprise du diagnostic. Il a été repéré en zone 2 et au nord-est de la zone 3. Le bâtiment est construit en 1837. L'avant corps dégagé au cours du diagnostic est fondé sur 4 m.



DUNKERQUE Aménagement du cœur d'agglomération

Amas de têtes humaines (XVII^e – XVIII^e siècle). Ce lot de crânes a été découvert dans l'enceinte de l'Hôpital Royal Militaire. Les quatre têtes ont été décollées de leur corps respectif à l'aide d'outils et de techniques relevant d'actes médicaux. Ce dépôt témoignerait de la relégation de collections anatomiques : photo G. Teysseire, Inrap.

La tranche 1 a permis d'asseoir une bonne connaissance des éléments structurants de la ville d'avant guerre : voirie, édifices publics, bâtiments privés. Le géoréférencement des plans anciens en notre possession et des éléments du diagnostic, permettra d'organiser au mieux les phases futures de l'opération du diagnostic.

Les dimensions du projet d'aménagement : installation d'un parking souterrain sur 1 ou 2 niveaux couvrant les deux tiers est de l'emprise de la tranche 1 ; aménagement d'un bâtiment comprenant une médiathèque, des commerces, des logements au centre du parking actuel ; rénovation et agrandissement de la façade du théâtre et les modifications éventuelles que pourrait connaître le projet d'aménagement menacent donc directement et à une échelle importante les vestiges enfouis dans le sous-sol de la place.

Mathieu LANÇON

EMMERIN

RD 952

Le Département du Nord a entrepris l'aménagement de la RD 952 entre Emmerin et Noyelles-les-Seclin. Les travaux consistent à réaliser un bassin de récupération des eaux pluviales, une réfection de la chaussée et à rectifier un virage dangereux. Le diagnostic archéologique a porté sur le bassin et sur le futur virage. La carte archéologique signale la présence de quelques sites gallo-romains aux alentours et les prospections de l'association Hachdewep ont montré que la zone de marais qui borde la Deûle était occupée dès l'époque protohistorique. Le diagnostic a porté sur une surface totale de 23 609 m².

Dans le secteur 1 (le bassin), les seules structures rencontrées se retrouvent dans la tranchée creusée le long de la RD952 et sont très récentes et dans le secteur 2 (la rectification du virage), seuls un fossé profond de quelques centimètres, une fosse récente et des trous d'obus ont été repérés.

Frédéric LORIDANT
Christine LOUVION
Rodolphe MÉNARD
Diane DUSSEAUX

ERCHIN

Rue de Villers-au-Tertre

Le projet d'aménagement d'un bassin de rétention des boues, localisé à l'entrée méridionale du village d'Erchin, rue de Villers-au-Tertre, a donné lieu à une opération de diagnostic archéologique. La présence d'une voie antique sur le territoire de la commune, la découverte par prospections pédestres de gisements de mobilier gallo-romain dans les zones limitrophes ainsi que la proximité du *vicus* de Lewarde pouvait laisser espérer la

mise au jour de vestiges antiques. L'ouverture de tranchées à l'aide d'une pelle hydraulique sur 14,6% de la superficie concernée a révélé la présence de trois fosses que le mobilier (céramique, porcelaine et verre) date du XX^e siècle.

Damien CENSIER

ESCAUDAIN

Rue des Semailles

Un projet d'extension de lotissement sur la commune d'Escaudain, rue des Semailles, est à l'origine de la prescription de diagnostic. L'emprise destinée à être lotie totalise une surface de 15 928 m². Située en Ostrevant, l'emprise est implantée sur un léger versant limoneux vers 38 mètres d'altitude NGF, à environ 2,5 km de la rive gauche de l'Escaut canalisé.

L'opération confirme le potentiel archéologique de la commune déjà évoqué par des diagnostics antérieurs et apporte un nouvel éclairage sur l'occupation du secteur au haut Moyen-Âge. Les vestiges d'un habitat carolingien ont été mis au jour rue des Semailles ; ils offrent des éléments de comparaison avec le site médiéval fouillé en 2004 lors de l'élargissement de la rocade, à 1,3 km au nord-ouest de notre intervention. Sur ce site, le secteur d'habitat carolingien montre, au niveau de la typologie des vestiges, une grande similitude avec les éléments découverts ici : bâtiments sur poteaux (habitat ou greniers ?), petits fossés visibles sous la forme de segments parfois palissadés fonctionnant en parcellaire, en délimitation d'espace et/ou en drainage, fonds de cabane avec poteaux, structure de combustion (ou de rejet dans notre

cas), possibilité de silos et série de petites fosses.

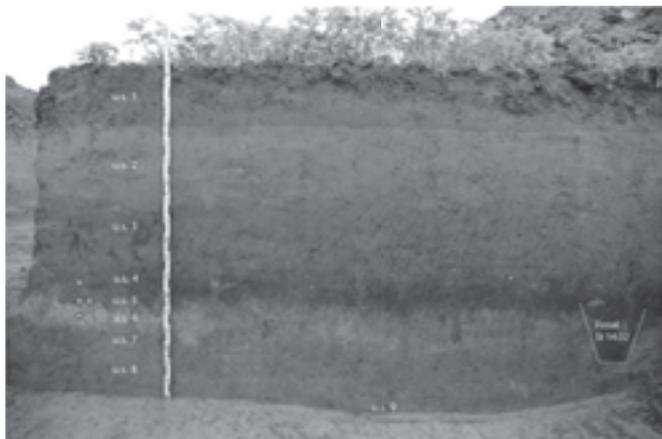
L'organisation spatiale du site s'esquisse à l'issue du diagnostic ; elle paraît se développer autour de la zone centrale de bâtiments sur poteaux en périphérie de laquelle sont installés les fonds de cabane, structures à vocation probablement artisanale.

La faible quantité de matériel archéologique constitue un autre point commun. Le mobilier, principalement céramique, est très fragmenté mais des éléments caractéristiques ont cependant pu être dégagés afin d'avancer une fourchette chronologique : X^e – XI^e siècles. On notera également la présence de faune en bon état de conservation (bovidés, équidés) et d'un objet métallique (couteau en fer).

La fouille de cette petite occupation apporterait un élément de comparaison avec le site très probablement contemporain fouillé à proximité en 2004.

Jennifer LANTOINE
avec la collaboration de
Jean-Claude ROUTIER

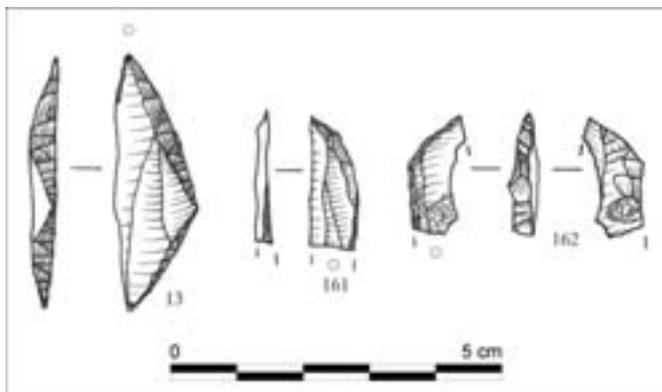
La prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive sur la commune d'Escaudœuvres est liée au projet d'implantation d'un parc d'activités sur une surface de près de 13 ha. Le projet est situé au lieu-dit « le Lapin Noir », le long de la route nationale 30, à la sortie de la commune en direction d'Iwuy.



ESCAUDŒUVRES Le Lapin Noir

Vue générale de la stratigraphie du SP 36. Les astérisques localisent le mobilier mésoolithique : DAO Ph. Feray.

Les sondages, qu'ils soient de surface ou profonds, rendent compte premièrement de l'érosion des versants, deuxièmement du colmatage du vallon sec par plusieurs générations de colluvions qui masquent un horizon de sol organique holocène antérieur au Moyen-Âge et probablement attribuable à la Protohistoire et à l'époque gallo-romaine. C'est dans cet horizon que s'ouvrent des structures archéologiques de type fossés et plus rarement des trous de poteaux et des fosses. Mis à part quelques fossés que l'on retrouve d'une tranchée à l'autre et une interruption de fossé, aucune organisation particulière n'a été décelée.

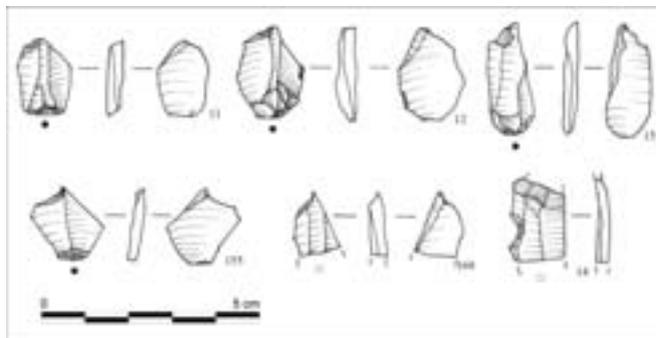


ESCAUDŒUVRES Le Lapin Noir

Les microburins et le fragment de lamelle cassée en dessous et au dessus de la coche : dessin : J. Lantoin.

Très localement, sur quelques centaines de m², sous l'horizon organique protohistorique/gallo-romain, on observe un petit horizon brun fortement bioturbé qui sur-

monte un horizon lessivé gris clair. C'est la partie supérieure de cet ensemble qui livre une petite concentration mésoolithique.



ESCAUDŒUVRES Le Lapin Noir

Les armatures et fragments d'armatures : dessin : J. Lantoin.

La série lithique, composée de 206 pièces, est issue d'un seul niveau archéologique clairement identifié, apparemment en place mais présentant une légère dispersion verticale.



ESCAUDŒUVRES Le Lapin Noir

Photographie du remontage entre une armature et un microburin : photos D. Bossut & réalisation Ph. Feray.

L'examen de pièces caractéristiques (microburins, armatures) associées à un débitage de lamelles de style « Coincy » et un nucléus à lamelles, d'outils du fond commun et de quelques remontages, évoque indéniablement une attribution chrono-culturelle au Mésolithique, dans une longue phase dite « ancienne ». À cette série il convient d'ajouter 27 fragments d'os brûlés.

À ce stade de l'étude, aucun élément ne vient contester l'homogénéité de cette série quantitativement très modeste.

Néanmoins, ce type d'occupation humaine est extrêmement rare dans la région Nord – Pas-de-Calais. En effet, la qualité de la documentation régionale est médiocre : beaucoup de séries connues (Masny, Fouquières-les-Lens, Boeschèpe,...) proviennent de ramassages de surface ou, au mieux, de fouilles restreintes. Faute d'étude taphonomique, la question de l'homogénéité des ensembles fouillés n'est jamais prise en compte et les attributions chronologiques elles-mêmes sont souvent hypothétiques. Quelques fouilles et études plus récentes, à la charnière du changement de millénaire, menées dans le Douaisis (Douai¹, Flers-en-Escrebieux²) ou le Valenciennois (Petite-Forêt³) avaient commencé à apporter quelques informations sérieuses. Plus récemment, en 2007, à Beaurainville⁴ « la Mort »

(Pas-de-Calais), a été découvert un gisement de plusieurs occupations mésolithiques. La fouille préventive de ce gisement important n'est pas d'actualité.

Quelques années après cette dernière découverte régionale, le site du Lapin Noir à Escaudœuvres présente l'avantage d'être bien scellé, a priori homogène, peut-être peu dense (mais est-ce réellement un handicap ?) et peu étendu. Même si le calage chronoculturel reste encore un peu lâche, la présence d'os brûlé offre l'opportunité de datations absolues.

Philippe FERAY
Jennifer LANTOINE

1 – LANTOINE J. & DESCHODT L., 2001 – Douai « station d'épuration », route de Tournai. Rapport de fouille Afan, 34p. + 38 fig.

2 – LANTOINE J., 1999 – étude du matériel lithique de Auby et Flers-en-Escrebieux « Les Près Loribés » et « les Noires Brebis ». 11p. + 19 fig.

3 – DUCROcq T., 2000 – Petite-Forêt, ZAC Lavoisier – Parcelle Lannuti. Rapport de diagnostic Afan, 7p. + 3 fig.

4 – ROUTIER J.-C. *et al.*, 2009 – Beaurainville projet Beltrem nord et Beltrem sud. Bilan scientifique régional 2007, p.145-148.

NÉGATIF

ESCAUPONT

Chaussée Brunehaut

Un projet de construction (lotissement) a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique sur la commune d'Escaupont, le long de la chaussée Brunehaut, opération réalisée par l'Inrap en mars 2010.

L'emprise du projet (7 019 m²) est une friche sur laquelle une importante végétation s'est développée. Pour diverses raisons, seule une partie du terrain s'est avérée accessible au diagnostic.

Trois sondages profonds ont permis de préciser le contexte géomorphologique : la zone sondée se situe à

proximité d'un petit affluent de rive gauche de l'Escaut, à proximité immédiate de la vallée, dans un contexte de substrat sableux éocène. Les tranchées ont été confrontées à la présence de restes de baraquements et d'aménagements liés à des constructions datant de la fin de la 2^{ème} guerre mondiale. Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

Jennifer LANTOINE

NÉGATIF

ESTAIRES

Pont de la Lys

Un projet de lotissement d'une surface de 10 961 m² à l'angle de la rue de Merville et de la rue du Pont de la Lys à Estaires a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique.

Dans cette zone les opérations archéologiques préventives se sont multipliées ces dernières années sur la commune d'Estaires et ont permis de mettre au jour des indices de sites gallo-romains.

Quatre tranchées ont été ouvertes en février 2010, n'apportant que peu d'éléments complémentaires puisque n'a été repérée pour tout vestige archéologique qu'une petite sablière, dont il ne subsiste que 6 cm de profondeur et l'emplacement d'un fossé, au comblement contemporain, qui figure au cadastre napoléonien.

Virginie THOQUENNE

ESTAIRCES

Rue de Merville

Un diagnostic archéologique a été réalisé en février 2010, sur la commune d'Estaires, à l'occasion d'un projet de lotissement. Il s'agit du septième diagnostic d'archéologie préventive réalisé dans cette zone (lycée et lotissements).

Dans ce secteur, les opérations d'archéologie préventives, qui se sont multipliées ces dernières années, ont

permis de mettre au jour plusieurs indices de sites gallo-romains.

Ici encore, sans qu'il s'agisse d'un site à proprement parler, ce sont quatre structures (fosses et fossés) éparses, d'époque gallo-romaine, qui ont été repérées.

Virginie THOQUENNE

FAMARS

Parc scientifique du Mont Houy, tranche 2

Le Parc scientifique du Mont-Houy s'étend sur les communes de Famars et de Maing. Cet important projet d'aménagement répond à un souci de développement de la recherche dans le domaine des technologies innovantes en matière de transports. Les 45 ha du projet concernent, pour partie, les vestiges du flanc ouest de l'agglomération antique de Famars. Les 23 ha diagnostiqués en 2010 s'ajoutent aux surfaces explorées en 2009. Il en résulte la caractérisation de plus de 10 ha de vestiges urbains antiques et la préparation d'un très ambitieux programme pluriannuel de fouilles que portera la communauté d'agglomération de Valenciennes métropole. L'opération de 2010 a également permis de mettre en évidence une occupation du Paléolithique moyen (qui fait l'objet d'une notice particulière dans ce volume) et d'un vaste secteur d'habitat du Bronze final ancien. Quelques vestiges d'époque moderne, en relation avec les sièges de Valenciennes durant le XVII^e siècle, ont été rencontrés en différents points de l'emprise.

L'occupation protohistorique

L'occupation de l'âge du Bronze se caractérise essentiellement par des fosses, réutilisées en tant que dépotoir. Ces structures ont livré un mobilier céramique conséquent pour la période et rare pour la région.

La nature du sédiment a également permis une excellente conservation des restes fauniques. L'étude de ces ossements permettra sans nul doute une approche du système d'élevage et d'alimentation carnée à cette période. Bien qu'aucun bâtiment n'ait été mis au jour, il est en effet très probable que ce type d'ensemble, de surface réduite, existe entre les tranchées de sondage. La question récurrente pour ce type de site est de savoir si ces ensembles sont synchrones ou s'il s'agit d'unités d'habitat se déplaçant ?

L'occupation antique

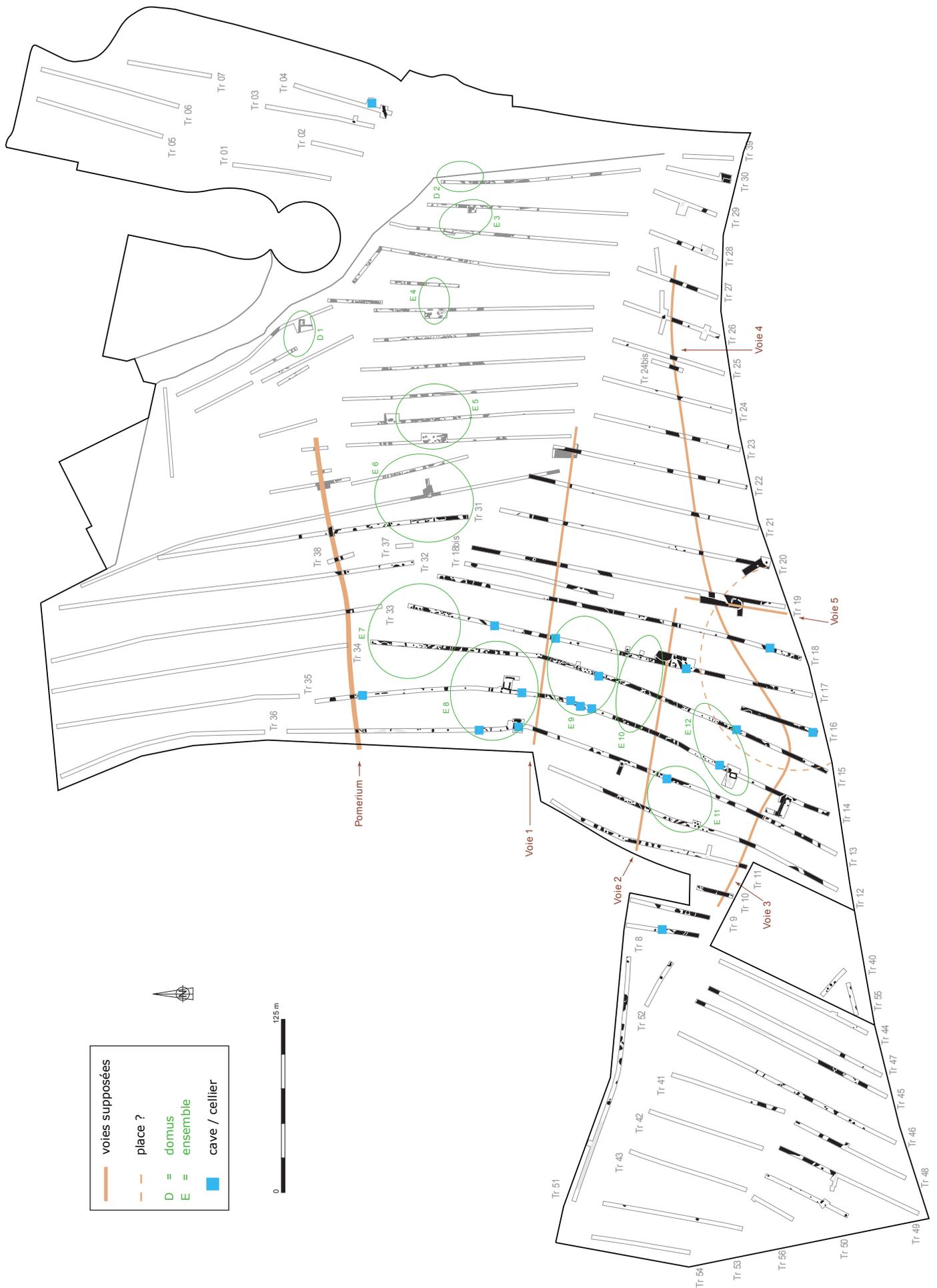
La découverte des limites de l'extension occidentale de la ville permet de connaître maintenant son dévelop-

pement au nord, à l'est et à l'ouest. Sa superficie est estimée après cette opération à plus de 150 ha. Ces nouvelles données transforment complètement la vision que l'on pouvait avoir de l'agglomération. D'une petite cité à proximité de la frontière avec le territoire atrébate, Fanum Martis est passé au statut d'une ville importante au cœur du système de production et de commerce du Nord de la Gaule où de nombreuses activités artisanales se développent.



FAMARS Parc scientifique du Mont Houy, tranche 2

Cave.



FAMARS Parc scientifique du Mont Houy, tranche 2
Plan général.

Les éléments mis au jour amènent de nombreuses questions sur l'occupation de ce secteur. Le quartier est occupé depuis au moins l'époque flavienne et jusqu'au début du IV^e siècle. Mais, comment a-t-il évolué, comment s'est-il développé ? S'agit-il d'un faubourg ou d'un hameau voisin de l'agglomération qui y a été rattaché au fur et à mesure de l'extension de la ville ? Il est évident qu'il s'agit d'un quartier artisanal, bordé au nord par des maisons qui semblent plus vastes et plus riches, surtout dans la partie nord-est de l'emprise. Ces demeures s'appuient sur un important fossé limitant l'extension de la ville au nord. Trois activités artisanales ont pu être identifiées.



FAMARS Parc scientifique du Mont Houy, tranche 2
Four.

Un atelier de production céramique correspond à l'extension de celui observé en 2009 sur la parcelle voisine. L'officine ou les officines de Famars sont localisées sur une surface d'environ 15 ha, ce qui en fait une des plus importantes de France, hormis les grands ateliers de sigillée de Sud et de Centre Gaule. L'étude du mobilier céramique issu de ces structures et des structures adjacentes sera indispensable pour compléter le faciès et affiner la datation de la céramique de cette région tout au long de l'époque gallo-romaine. Cette étude permettra, outre la caractérisation de cette zone de l'agglomération de Famars, de préciser les datations et fonctions des sites voisins puisque la céramique de cet atelier a fait l'objet d'une très large diffusion. Tous les bâtiments et structures relatifs à la production de céramique seront présents dans cette emprise. Les données, uniques pour le nord du bassin parisien, pourront être comparées avec celles récoltées lors de la fouille d'ateliers dans les régions plus ou moins éloignées comme, par exemple, en Île-de-France, Picardie, Alsace, où d'importants ateliers ont pu être étudiés.

L'exploitation du grès provenant du sous sol du Mont Houy est attestée par de nombreuses fosses de rejet de taille. Quelles sont les méthodes de taille de ce matériau ? Quels sont les outils utilisés ? L'étude de la taille nécessitera une étude lithique poussée. Hormis quelques ateliers d'exploitation du grès connus en Alsace, mais avec une matière première différente, aucun atelier de ce type n'a jamais été étudié en France.

Les ossements animaux découverts attestent de la présence d'une boucherie où des milliers d'animaux ont pu être abattus au vu des épandages d'ossements observés dans les tranchées.

La présence de nombreux bovins peut expliquer l'existence d'une zone vierge de vestiges, pour le pacage, et de mares à proximité des bâtiments, les animaux attendant à cet endroit avant d'être abattus. L'existence d'une boucherie de grande importance induit l'existence d'autres activités directement liées à l'exploitation des animaux, tannage, tableterie... Les ossements récoltés permettent de penser qu'il existait sur ce site des activités de fabrication de colle d'os (*glutinarium*) et d'extraction d'huile de mâchoire.

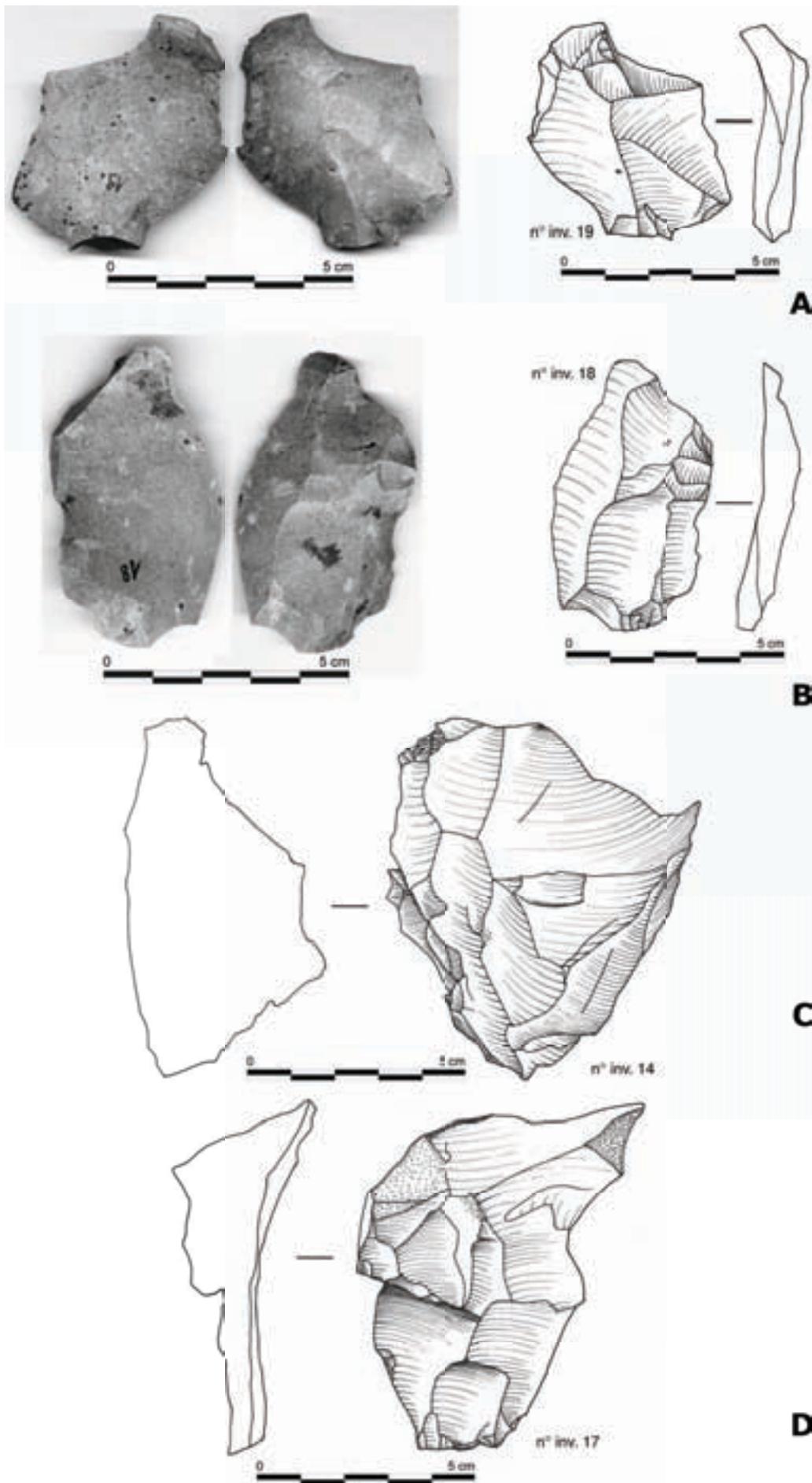
Douze ensembles de bâtiments construits sur fondations de craie, solins de grès ou poteaux se distinguent. Ceux-ci s'appuient sur un système de voiries, composées de fragments de grès et de silex, qui semble en partie orthonormé. Autant la fonction d'habitat est évidente pour les constructions comprenant un ou des hypocaustes, autant celles des autres bâtiments est difficile à déterminer à ce stade de la recherche (habitat ou bâtiment artisanal). Le nombre de caves/celliers découverts dans les tranchées de diagnostic permet de supposer que chacun des bâtiments disposait de tels aménagements.

L'occupation moderne

Quelques vestiges des campements des armées de Louis XIV assiégeant la ville de Valenciennes en 1656 et en 1676 ont également été observés. Il s'agit de foyers entourés de petits fossés.

L'étude de l'ensemble des vestiges permettra de renouveler l'approche qui était faite de cette ville. Elle apportera de nombreux renseignements relatifs aux activités artisanales qui pouvaient être développées tant dans l'agglomération que dans les régions voisines. De plus, elle participera à la compréhension du phénomène urbain dans le nord de la Gaule, en caractérisant le système de développement de la ville et les relations qu'elle pouvait entretenir avec ses zones périphériques.

Raphaël CLOTUCHE



FAMARS Parc scientifique du Mont Houy, tranche 2, sondages profonds
 Sondage profond n°18 : A et B – éclats, C – fragment de nucléus non Levallois à éclats, D – éclat retouché en partie distale, cliché : Ph. Feray, dessin : J. Lantoiné).

jours a permis de réaliser 19 sondages profonds et surtout de mettre en évidence des vestiges a priori en place attribués au Paléolithique moyen. Cette intervention est située dans le Valenciennois, au sud du Mont Houy, en rive droite de l'Escaut en amont de sa confluence avec la Rhônelle et en aval de celle avec l'Écaillon.



FAMARS Parc scientifique du Mont Houy, tranche 2, sondages profonds

Sondage profond n°18, vue générale du sondage en gradins. La mire mesure 2 m, cliché : Ph. Feray.

Plus en détail, l'emprise du projet occupe partiellement les deux versants d'un vallon sec affluent direct de l'Escaut qui semble naître à l'ouest de la commune de Famars et contourne le Mont Houy par le sud. Le relief est contrasté avec un dénivelé maximum proche de 20 m. Les sondages profonds montrent une couverture quaternaire variée : de l'inexistante (inférieure à 1 m) à bien conservée (égale à 7 m), incisée au moins de deux imposantes ravines, (probablement quelques dizaines de mètres de large pour 5 à 6 m de profondeur) aujourd'hui comblées et masquées par des dépôts du Quaternaire.



FAMARS Parc scientifique du Mont Houy, tranche 2, sondages profonds

Sondage profond n°18, vue générale de la coupe sud. La mire mesure 2 m, cliché : Ph. Feray.

Un seul sondage, le SP 18, a livré des silex taillés dans des horizons difficilement identifiables depuis le haut du sondage ; il a rapidement été décidé d'agrandir ce sondage en sécurité pour en permettre une lecture plus fine. Il est situé dans le talweg du vallon sec, sa stratigraphie,

complexe, alterne des phases limono-lössiques et d'autres fluviatiles dont voici le détail :

- la partie supérieure de la stratigraphie montre sous le labour actuel, des colluvions ou un remblai gallo-romain qui repose sur la terre végétale gallo-romaine. Il n'y a pas d'horizon Bt holocène (extraction gallo-romaine ?) ;
- la série précédente repose directement sur un loess carbonaté, puis un limon lössique jaune orangé décarbonaté. Ils surmontent un limon fluviatile lité à granules de manganèse ;
- passage brutal à une série limoneuse fine, complexe, plus ou moins humifère et plus ou moins dégradée. Elle comprend les unités 7 à 16 qui suivent un pendage vers l'axe du talweg et sont parfois déformées par des ravines. Quelques silex taillés, très concentrés, proviennent de l'unité 9. Par analogie avec les sites régionaux, cette séquence peut appartenir au complexe de sols du Début-Glaciaire weichsélien ;
- de nouveau passage à une séquence limoneuse litée fluviatile épaisse. Elle repose directement sur un cailloutis de rognons de silex géoliffractés et gros blocs de grès liés par une pâte sableuse.

Les premiers artefacts découverts l'ont été en puits, dans ce qui semblait être un millefeuille d'unités stratigraphiques. Après réalisation du sondage en gradins, l'origine des silex taillés est plus claire, dans un seul horizon : l'unité n°9 (figure ci-dessous). Cette dernière semble appartenir au complexe de sols du Début-Glaciaire Weichsélien apparemment bien dilaté et très détaillé. Malheureusement, pour le moment, il est difficile d'aller plus loin dans la finesse de l'interprétation.

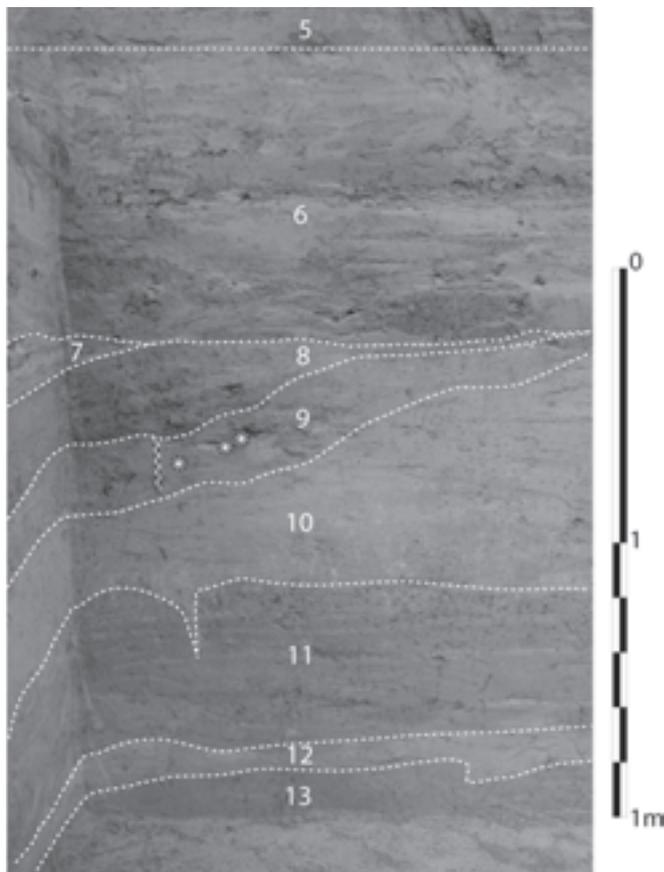


FAMARS Parc scientifique du Mont Houy, tranche 2, sondages profonds

Sondage profond n°18, vue détaillée des coupes sud et est. Les astérisques rouges indiquent la position de silex taillés. La mire mesure 2 m, cliché : Ph. Feray.

Sur la figure ci-dessus, les 3 astérisques rouges indiquent la position des 3 éclats découverts pendant le nettoyage de la coupe sud. Fort de cette « concentration », un prélèvement de 2707 g de sédiment a été

effectué dans la coupe sud et un autre de 1 680 g, toujours dans l'unité 9, dans la coupe est. Le bilan est sans appel : 38 pièces découvertes (éclats, fragments d'éclats) auxquelles il faut ajouter les 478 esquilles dans le prélèvement de la coupe sud et 8 autres dans celui de la coupe est.



FAMARS Parc scientifique du Mont Houy, tranche 2, sondages profonds
Sondage profond n°18, vue détaillée de la coupe sud. Les astérisques rouges indiquent la position exacte de silex taillés, cliché : Ph. Feray.

Au total, 41 pièces lithiques (hors esquilles) découvertes, pas de granoclassement évident puisque les esquilles côtoient des éclats. Les pièces sont très fraîches et dépourvues de patine. L'homogénéité de la série est

avérée puisque un test de remontages a permis d'identifier 2 remontages (gestion unipolaire) et 2 raccords distincts qui concernent en tout 11 pièces.

Du point de vue taphonomique, les pièces sont concentrées dans un horizon épais d'une quinzaine de centimètres et au pendage assez marqué. Un piégeage de mobilier semble peu convainquant. La proximité immédiate d'une concentration ou d'un amas est plus probable. La matière première est exclusivement le silex local de la vallée de l'Escaut. Deux types sont distingués : un silex grenu gris et un silex fin noir moucheté.

Malgré son abondance, la série découverte est peu explicite : 25 éclats ordinaires entiers et 12 fragments d'éclats ordinaires, un fragment de nucléus non Levallois, des fragments de rognons géolifracés, un débris, et près de 500 esquilles et enfin deux outils : un éclat retouché en partie distale et une coche simple.

Le site paléolithique de Famars situé au lieu-dit « Cavin du Bois » est attribuable au Début-Glaciaire Weichsélien. Il est probablement constitué d'un seul niveau qui apparaît vers 2,8 m de profondeur. Il a clairement été mis en évidence sur une zone très restreinte. Il semble bien conservé, tant dans sa composition que dans l'état physique des artefacts découverts, uniquement lithiques. Cette série, originale, montre un débitage d'éclats « ordinaires », bien loin des technologies classiques du Paléolithique moyen. Il présente un intérêt tout particulier dans ce secteur géographique pour lequel l'information concernant la Préhistoire ancienne est rare, les découvertes anciennes ou les prospections pédestres¹ sont aujourd'hui confirmées par la découverte de ce site localisé au cœur d'une vaste occupation gallo-romaine. C'est peut-être une des dernières occasions d'intervenir sur cette zone limoneuse située aux pieds du Mont-Houy, aujourd'hui fortement urbanisé ou en voie de le devenir, comme le reste du Valenciennois.

Philippe FERAY

1 – Malgré les prospections pédestres sérieuses réalisées par CLOWEZ, LOPEZ et TROTIN entre 1989 et 1993, puis par CLOWEZ et TROTIN entre 1994 et 2010.

NÉGATIF

FÉRIN

Route de Cambrai

Un projet de construction d'un local commercial à Férin, route de Cambrai RD 643, a donné lieu à une opération de diagnostic réalisée sur une emprise de 8 597 m², les 18 et 19 février 2010. Six tranchées ont été réalisées,

aucune structure archéologique n'a été mise au jour.

Maël JULIEN

NÉGATIF

FÉRIN

Rue de Montet

Le projet d'extension de l'entreprise Leignel à Férim au 427 rue de Montet a donné lieu à une opération de diagnostic. Cette opération, motivée par l'existence d'une très grande *villa* gallo-romaine à quelques centaines de mètres au nord, s'est déroulée sur une surface de 4 977 m². Malgré la faible largeur du terrain deux

tranchées ont pu être ouvertes. Seule une vingtaine de structures datant probablement de l'époque contemporaine ont été repérées.

Marie LEBRUN

MOYEN-ÂGE

FLERS-EN-ESCREBIEUX

Rue du Calvaire

Un diagnostic a été pratiqué le 24 mars 2010 à Flers-en-Escrebieux sur une petite parcelle de 316 m² située au centre du village, à environ 50 m de l'église et au contact de la découverte, en 1896, de sépultures mérovingiennes.

Aucune trace de cette nécropole n'a été observée. Un petit four domestique creusé dans le limon doit être at-

tribuable à la fin du haut Moyen-Âge. Diverses autres fosses et quelques trous de poteaux témoignent d'une occupation de fond de parcelle correspondant au village du bas Moyen-Âge et des époques plus récentes.

Étienne LOUIS

NÉGATIF

FLERS-EN-ESCREBIEUX

Rue du Maréchal De Lattre de Tassigny

Des opérations de diagnostic archéologique ont été entreprises à Flers-en-Escrebieux, 12 rue du Maréchal De Lattre de Tassigny. Aucune structure archéologique ancienne n'a été découverte lors de ces opérations de

diagnostic.

Maël JULIEN

GALLO-ROMAIN

FLINES-LEZ-RÂCHES

Grand'Rue

Des opérations de diagnostic archéologique ont été effectuées sur la commune de Flines-lez-Râches, Grand'Rue, en préalable au projet de construction d'un pavillon individuel. Les terrains concernés représentent une superficie de 23 182 m². Des sondages répartis en 7 tranchées et 8 fenêtres, représentent une surface de 1 854 m² soit

10,8 % des terrains accessibles. Ces opérations ont permis la découverte d'un réseau parcellaire de fossés attribués à la période gallo-romaine.

Maël JULIEN

GALLO-ROMAIN

FOURNES-EN-WEPPE

Rue Faidherbe

Un diagnostic archéologique a été réalisé en décembre 2010 sur la commune de Fournes-en-Weppes préalablement à l'installation d'un supermarché à l'en-

trée de la commune sur une emprise de 10 357 m². Dans cette zone, les opérations d'archéologie préventive se sont multipliées avec notamment le passage à 2 x 2 voies

de la RN 41 où avaient été mis en évidence des sites de La Tène ancienne à la période gallo-romaine.

Dans les cinq tranchées réalisées cinq structures, 2 fosses et 3 fossés, au mobilier augustéen ont été dé-

couvertes. Ceci confirme la densité des installations anciennes sur le territoire des Weppes.

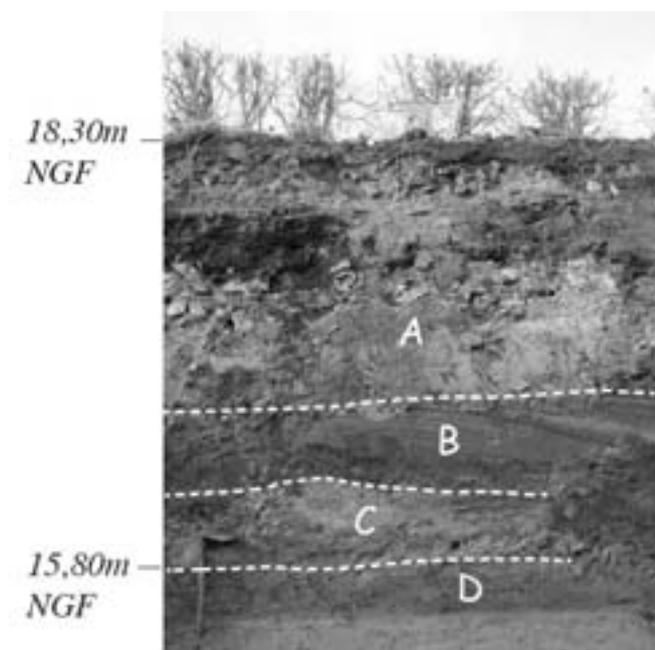
Virginie THOQUENNE

NÉOLITHIQUE

FRESNES-SUR-ESCAUT

Quartier Soult

Cette opération de diagnostic archéologique a été réalisée par l'Inrap dans le cadre d'un projet de réhabilitation de l'ancien site industriel du puits de mine n°1 (charbon) du Quartier Soult à Fresnes-sur-Escaut. Le projet consiste essentiellement en la construction d'une médiathèque, d'un lotissement et d'un réseau de voiries.



FRESNES-SUR-ESCAUT Quartier Soult

Coupe en bordure de la berge ancienne de l'Escaut. A : remblais et fondations XIX^e siècle, B : limon alluvionnaire, C : tufs néolithiques, D : limons alluvionnaires, photo A. Henton – Inrap.

L'emprise générale du diagnostic couvre une superficie de 30 055 m² et est localisée à 400 m au sud du centre ville de Fresnes-sur-Escaut, sur la rive droite du chenal historique de l'Escaut, non loin d'un important méandre.

Seule une petite partie de l'emprise prescrite a pu être approchée archéologiquement, en raison de la présence, sur l'ensemble du site, d'un épais remblai de schistes miniers, de diverses fondations de bâtiments et du carreau de la mine. En accord avec le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais et l'aménageur, le diagnostic s'est donc limité à l'ouverture de 12 sondages profonds hors des futures zones construc-

tibles. Le transect ainsi réalisé est globalement orienté nord/sud, perpendiculairement au tracé ancien de l'Escaut, comblé dans les années '80 et localisé actuellement sous le square du 19 mars 1962.



FRESNES-SUR-ESCAUT Quartier Soult

Niveau de tuf néolithique en cours de dégagement. La berge de l'Escaut historique, remblayé dans les années '80, se situe à moins de 5 mètres, derrière la haie visible à gauche, photo L. Deschodt – Inrap.

L'approche géomorphologique (L. DESCHODT) a permis de confirmer la présence, sur l'ensemble de l'emprise, d'alluvions sableuses pléniglaciaires. En bordure immédiate du lit mineur historique de l'Escaut, un sondage profond a mis en évidence un niveau stratifié de tufs en boules et encroûtement marquant un rebord ancien de berge. L'ouverture d'une petite fenêtre a donné l'occasion de dégager horizontalement ces tufs. Outre quelques bois flottés concrétionnés et une importante malacofaune, des tessons issus de deux vases à col ouvert, épaulement plus ou moins accentué, panse globuleuse, ainsi que des restes fauniques attestent d'une occupation de ce bord de berge au Néolithique moyen II. L'étude du mobilier céramique (I. PRAUD, Inrap NP) laisse apparaître d'intéressants parallèles avec le Groupe de Spiere et le Michelsberg du Hainaut belge voisin.

Alain HENTON

HARDIFORT

Meulen Veld

Le projet d'aménagement d'une zone d'activité artisanale à Hardifort, par la communauté de communes du Pays de Cassel, a donné lieu en avril 2009 à un diagnostic réalisé sur près de 7 ha. Les vestiges mis au jour ont permis de distinguer deux zones de concentrations de structures protohistoriques distantes entre elles de près de 200 m. La fouille de ces deux secteurs (A : 3 500 m² et B : 2,10 ha) s'est déroulée de juin à septembre 2010. Elle a permis de mettre au jour une succession d'occupa-

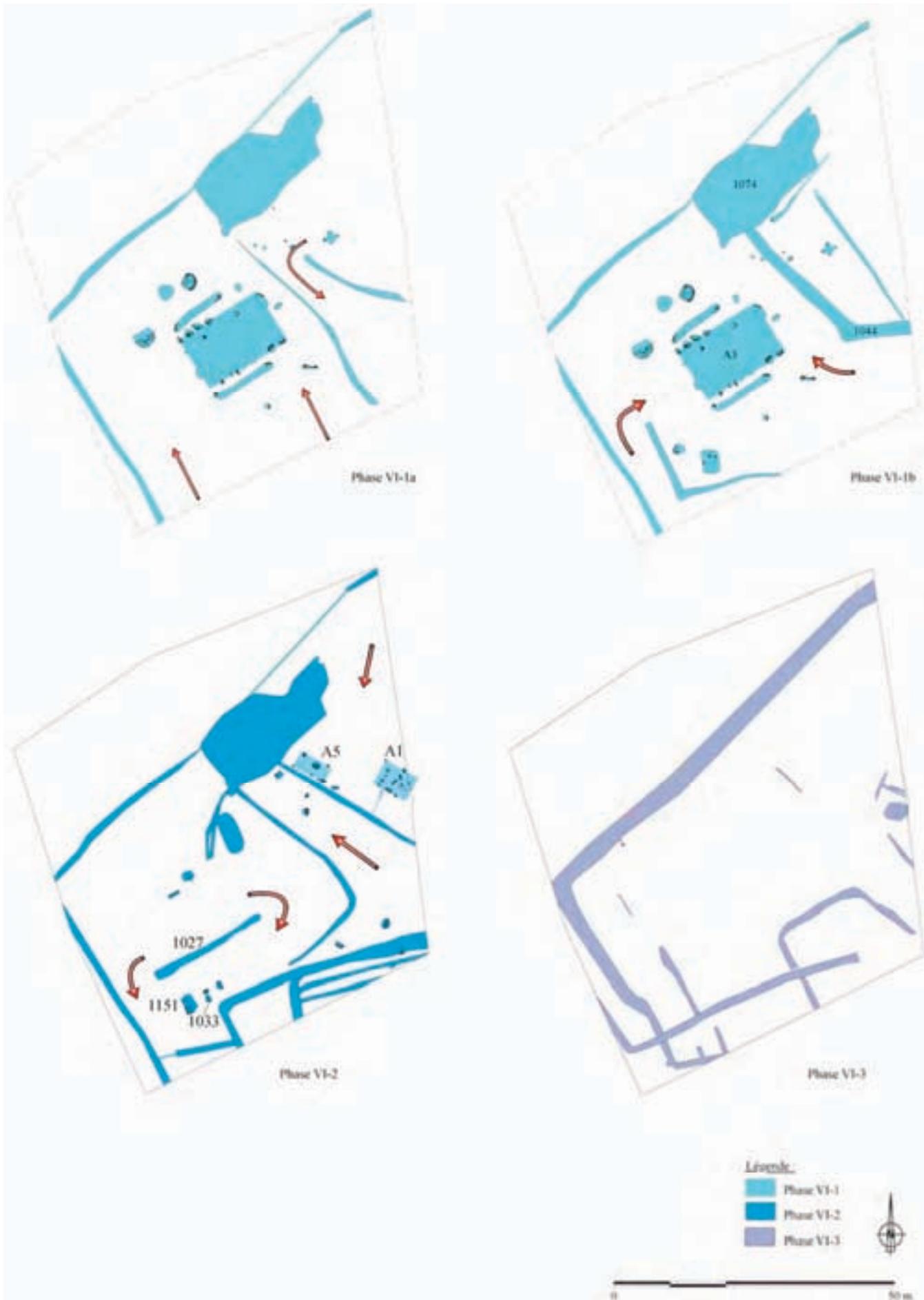
tions datées du second âge du Fer à la fin du XVI^e siècle. Des hiatus sont observés sur chacune des emprises de fouilles et la densité de structures est disparate d'un secteur à l'autre.

Les premières occupations répertoriées sur le site sont datées de La Tène ancienne (phase I). Il s'agit, tant sur le secteur A que le secteur B, de petites zones ouvertes sans organisation apparente caractérisées par la présence de fosses aux fonctions non déterminées.



HARDIFORT Meulen Veld

Superposition de La Tène moyenne et le début de La Tène finale.



HARDIFORT Meulen Veld
 Secteur A, les phases VI-1, VI-2 et VI-3.

Dès le début de La Tène moyenne, deux occupations se développent, dans la moitié orientale du secteur B, de part et d'autre d'un long fossé qui traverse l'emprise de fouille (phase II). La plus orientale correspond à un établissement agricole composé d'un bâtiment à une nef, d'un petit grenier aérien et de fosses de rejets. On note également une petite activité métallurgique avec des rejets de mobiliers liés au travail de forge (culots, parois de forge, scories). La seconde occupation est caractérisée par la présence de deux enclos quadrangulaires (2273 et 2290) délimitant des espaces clos d'environ 100 m² (9 m x 10,70 m et 11,50 m x 8,60 m). Ces derniers sont distants l'un de l'autre d'une cinquantaine de mètres et se répartissent dans un vaste espace de plus de 3 000 m² pratiquement vide de structures. Établie entre le III^e et II^e siècle avant notre ère, cette occupation continue à être entretenue et remise en valeur par la population dès la période suivante.

Durant La Tène finale, une partie de l'occupation précédente perdure et s'intensifie autour de l'un des enclos quadrangulaires (2290), créé dès La Tène moyenne (phase III). Celui-ci est remis en valeur et intégré à l'une des parcelles d'un plus vaste enclos trapézoïdal. Dans la parcelle orientale, un puissant bâtiment sur trous de poteaux, puis sur sablières basses, est édifié sur un petit promontoire naturel. Il est ceinturé par un enclos quadrangulaire (2086) dont l'orientation et les dimensions rappellent celles de l'enclos précédemment décrit et situé 20 m en contrebas. Cette vaste occupation, datée entre 110 et 40 avant notre ère, est la continuité de celle mise en place dès La Tène moyenne. Ces enclos quadrangulaires délimitent probablement des espaces dits « sacrés » rattachés à une activité cultuelle qui se déroule notamment à l'intérieur du bâtiment central (foyers internes, dépôt de fauchard dans un trou de poteau, mise en scène sur un petit promontoire. . .).

Aucune rupture n'a lieu sur le site entre l'époque laténienne et romaine, l'aspect funéraire se développe, notamment au II^e siècle de notre ère, avec la mise en place d'une tombe à crémation (2130) dans l'angle nord-est de l'enclos laténien 2086 (phase IV). En dehors de l'espace cultuel, un vaste parcellaire est mis en place, orien-

té nord-ouest/sud-est, voué aux cultures ou au pacage.

Après un long hiatus, deux unités domestiques distinctes sont implantées sur les deux secteurs de fouille, entre 975 et 1025. La plus dense localisée sur le secteur A, en bas de pente, est délimitée par de puissants fossés de drainage et desservie par un chemin d'accès. À l'intérieur s'agence une vaste habitation centrale de près de 160 m² (phase VI-1). Très rapidement, l'habitation va être détruite et cette parcelle de terrain va être dévolue à l'artisanat et aux activités agricoles avec notamment la présence de nombreux restes carpologiques typiques d'une activité de séchage du grain. L'habitat semble avoir été déplacé vers l'est avec la présence d'une construction sur poteaux, puis sur sablière basse (phase VI-2). Durant la première moitié du XI^e siècle, les bâtiments liés à l'unité domestique ont disparu et les parcelles redeviennent des zones de pacage et de culture (phase VI-3).

Sur le secteur B, au nord-ouest de l'emprise, un bâtiment, de même envergure et surtout de même orientation que celui mis en place sur le secteur A (phase VI-1) va être établi à l'intérieur d'un parcellaire très lâche délimitant de vastes parcelles agricoles. L'occupation s'est probablement plus largement développée au nord, hors emprise.

Après la période carolingienne, le même phénomène s'observe sur les secteurs A et B, les parcelles redeviennent des terres agricoles (phase VII, VIII, IX et X).

La fouille avait pour objectif de mettre en évidence une occupation protohistorique rurale non caractérisée. Cette dernière a notamment permis de mettre au jour, sur le secteur B, un établissement agricole du III^e – II^e siècle avant notre ère ainsi qu'une longue occupation cultuelle mise en place dès La Tène moyenne et toujours en usage jusqu'au II^e siècle de notre ère. L'extension de l'occupation laténienne est assurée au nord et au nord-ouest de l'emprise.

Sur le secteur A, l'occupation protohistorique a été moins dense que prévue, mais la fouille a permis de dégager, contre toute attente, une unité domestique carolingienne se développant vers le sud et l'est.

Hélène DUVIVIER

Cette opération de diagnostic archéologique a été réalisée par l'Inrap dans le cadre d'un projet d'implantation d'un lotissement sur le territoire de la commune d'Haulchin. L'emprise, couvrant une superficie de 8 200 m², est localisée en bordure du tracé actuel de l'Escaut canalisé, au nord du centre actuel du village.

L'approche documentaire des plans cadastraux anciens consulaires (an XII) et napoléoniens a confirmé la localisation de l'emprise entre le bord de la vallée et la rive droite d'un ancien méandre de l'Escaut, rectifié dans le courant de la première moitié du XIX^e siècle.

Si les tranchées continues n'ont révélé, à une pro-

fondeur moyenne d'1,10 m, que des limons d'inondation modernes, une série de 4 sondages profonds, orientée perpendiculairement à l'axe de la vallée, a donné l'occasion de réaliser un transect géomorphologique (L. DESCHODT) de cette zone et d'observer des emboîtements de chenaux anciens distincts. À la base des sondages a été repérée une nappe alluviale de limons lités avec petits débris de végétaux attribuée, sous réserve de datation absolue, au Bølling (vers 12600-12000 BP). Une formation tourbeuse plus ou moins litée, épaisse en moyenne de 2 m, scellait ce niveau. Au-dessus, des dépôts de limons tourbeux, contenant des artefacts

gallo-romains, évoluaient vers des dépôts plus sableux vers le centre de la vallée, puis vers un chenal à remplissage sableux fin. Ces derniers niveaux correspondent vraisemblablement à une berge antique de l'Escaut.

Du point de vue archéologique, les rares artefacts gallo-romains (tessons, fragments de tuiles, faune) découverts à l'interface entre les tourbes et le niveau supérieurs de limons d'inondation laissent supposer la rela-

tive proximité d'une occupation antique du bord de la vallée, peut-être sous le centre ancien du village d'Haulchin. Quelques tessons et fragments de tuiles plates modernes (XVI^e – XVII^e siècles), dispersés dans les limons alluvionnaires supérieurs témoigneraient à leur tour d'une occupation toute proche de l'emprise.

Alain HENTON

GALLO-ROMAIN

HERLIES

Rue de la croix

Cette opération de diagnostic d'archéologie préventive se situe « rue de la Croix » dans une zone d'aménagement qui a déjà fait l'objet d'un premier diagnostic effectué par le service archéologique du Conseil Général du Nord en 2009. À cette occasion, un réseau fossoyé d'époque moderne ainsi que des fours à pain datés du haut Moyen-Âge ont été mis au jour. Cette dernière découverte laissait présager l'existence d'un site d'habitat associé à une zone artisanale voire à une nécropole, qui se localiserait dans un proche environnement. C'est la raison pour laquelle l'implantation prochaine d'une piscine dans le proche périmètre de cette intervention a donné lieu à un diagnostic archéologique

réalisé le 2 mars 2010 par l'Inrap. L'emprise de ce futur projet couvre une surface totale de 12 953 m² délimitée au nord, à l'est et au sud par des parcelles agricoles, à l'ouest par une surface boisée. Les 6 tranchées de sondages que nous avons pratiquées sur l'ensemble du terrain nous ont révélé une occupation qui concerne presque exclusivement des réseaux fossoyés, dont l'apparition débute à l'époque gallo romaine pour s'achever par la mise en place d'un réseau contemporain qui succède à des fossés drainant d'époque moderne.

Julien RAPPASSE

GALLO-ROMAIN, BAS MOYEN-ÂGE

MODERNE

HONDSCHOOTE

Rue Waesendaele et rue Coppens

L'Inrapa procédé à un diagnostic sur l'emprise d'un projet de lotissement sur la commune d'Hondschoote dans le département du Nord. Compte tenu du contexte historique et archéologique, le potentiel archéologique attendu avant la réalisation de cette intervention était important. Le diagnostic se situe non loin du centre ville, entre l'église et le moulin du Nord, au sud du cimetière. Il concerne une surface d'environ 7 hectares, entre la rue Waesendaele et la rue Coppens. Trente-huit tranchées et quinze extensions ont été réalisées, représentant 12,5% de la surface.

L'opération a permis de mettre au jour un vaste site archéologique. Présentes sur l'ensemble de l'emprise, trois grandes phases d'occupation ont pu être discernées :

- Horizon 1, de la seconde moitié du XIV^e siècle au début du XV^e siècle ;
- Horizon 2, de la fin du XV^e siècle au début du XVI^e siècle ;
- Horizon 3, du XVII^e siècle

Quelques indices d'époque gallo-romaine ont également été découverts.

Le diagnostic a mis en avant la densité et la répartition des vestiges, ainsi que leur excellent état de conserva-

tion. Les aménagements futurs affecteront les vestiges archéologiques dans la mesure où leur cote d'apparition oscille entre 0,20 et 0,80 m. Les traces d'époque gallo-romaines attestent d'installations plus anciennes. Les indices recueillis sont certes ténus, mais recouvrent une certaine importance si l'on considère le contexte local. Jusqu'à présent, les seuls vestiges attestés de cette période avaient été découverts en 2000 lors d'un diagnostic au Bon Coin, Le Domaine de la Saye. Dès lors, les données apportées par notre intervention revêtent un caractère primordial pour une compréhension, à terme, de l'occupation antique d'Hondschoote. Elles participent à l'accroissement de la collecte d'informations.

Bien plus, le diagnostic atteste également d'une occupation de ce secteur lors de la seconde moitié du XIV^e siècle au début du XV^e siècle (Horizon 1) ainsi qu'au XVII^e siècle (Horizon 3). De manière générale, ces horizons sont bien représentés, aussi bien dans le bon état de conservation de leurs vestiges que dans la qualité de leur mobilier.

L'horizon 1 est présent en bruit de fond sur l'ensemble de l'emprise, mais est particulièrement bien identifié dans la partie sud, où une organisation générale semble se dessiner. Un réseau fossoyé pourrait correspondre à une ancienne zone de cheminement avec des chemins en creux et des fossés bordiers, dont les comblements ont livré un grand nombre de céramiques. De part et d'autre de cette zone, nous constatons l'existence

de quelques fosses dont certaines ont servi, dans leur dernier état, d'espace de rejet. Bien que l'occupation de l'horizon 1 n'ait pu être discernée avec précision dans le cadre du diagnostic, ces éléments confirment la présence d'un habitat à proximité. Seul un décapage extensif, l'étude détaillée des vestiges et une récolte complémentaire de mobilier permettraient de mieux appréhender ce site.

L'horizon 3 est également présent sur l'ensemble de l'emprise. Toutefois, nous notons une concentration particulière de vestiges dans la partie nord du diagnostic. Ceux-ci se matérialisent essentiellement sous la forme de tranchées de récupération. Il semble qu'au XVII^e siècle la zone d'habitat soit démantelée et ses matériaux récupérés. Ce processus, mis en évidence très localement par l'examen des vestiges archéologiques, se fait l'écho de l'histoire économique et sociale de la ville d'Hondschoote, qui, après une phase d'apogée au XVI^e siècle, connut un rapide déclin au XVII^e siècle. Ce dernier a d'ailleurs permis l'excellent état de conservation des vestiges.

Notre intervention a surtout révélé une vaste occupation datée de la fin du XV^e siècle au début du XVI^e siècle (Horizon 2), semblant correspondre au début de cette période d'apogée. Les vestiges, nombreux et denses, forment un ensemble cohérent et se répartissent sur trois principaux secteurs : le secteur 1 est une zone d'habitat, qui doit être mise en parallèle avec le développement du bourg attesté sur le plan de Deventer ; le secteur 2 est une zone vouée à l'artisanat de potier qui a notamment livré des fosses d'extraction d'argile, des tessonières et des fosses de rejets, prouvant la présence, dans les environs immédiats, de fours ; enfin le secteur 3 présente une seconde zone d'occupation sous forme de bâtiments en dur, de niveaux de sol et de fosses. De manière générale, ces vestiges se révèlent très bien conservés et livrent un lot important et diversifié de mobilier. Certaines zones ont montré une stratification, parfois conservée sur 0,30 m, esquisant ainsi la complexité de cette occupation.

Dans le contexte local et régional, ce site prend toute son importance. En effet, bien qu'Hondschoote ait fait l'objet de multiples interventions archéologiques, nous constatons que la nature des vestiges n'a pas toujours pu être cernée et que leur exploitation est très variable (beaucoup sont issus de surveillance de travaux ou de diagnostics ; à ce jour, une seule fouille a été réalisée en 1998, rue de Cassel). Dès lors, une analyse plus

poussée du site d'Hondschoote, rue Waesendaele et rue Coppens, permettrait d'apporter de nouvelles données, d'appréhender l'occupation de ce terroir et d'augmenter notre savoir sur la culture matérielle de ces époques. Nos connaissances actuelles sont lacunaires. Ce site offre l'opportunité d'enrichir notre recherche, tant du point de vue de l'organisation spatiale de l'implantation, de la morphologie des vestiges que de l'accroissement du corpus mobilier. Le diagnostic soulève de nombreuses problématiques, que seule une fouille extensive permettrait d'appréhender :

- reconnaître dans le détail l'organisation des vestiges afin de déterminer avec précision leur fonction ;
- comprendre, non seulement leur organisation interne au sein du site (plans de bâtiments, liens entre les différents secteurs. . .), mais aussi, dans un contexte plus large, leur place au sein du développement de la ville d'Hondschoote ;
- récolter du matériel complémentaire pour augmenter notre documentation et affiner les datations du site, et pour alimenter le travail d'inventaire et de synthèse de la situation régionale ;
- avoir l'occasion d'étudier et de comparer du mobilier issu d'un site à la fois de production et de consommation ;
- appréhender la chaîne opératoire du potier ainsi que l'organisation de son atelier, et pouvoir le mettre en parallèle avec le site d'artisanat découvert rue de Cassel ;
- avoir la possibilité de confronter les sources historiques et archéologiques.

Le site d'Hondschoote se révèle exceptionnel et unique, compte tenu de son très bon état de conservation, de la richesse de son mobilier ainsi que de la densité de ses vestiges. Il offre non seulement l'opportunité de mieux connaître le patrimoine de la ville d'Hondschoote, mais participerait aussi fortement à la réflexion régionale sur les occupations médiévales du Nord de la France et de Belgique.

Géraldine FAUPIN

NÉGATIF

HORDAIN

Avenue de la Libération

Le diagnostic prescrit sur une surface de 3 491 m² à Hordain, avenue de la Libération, s'est révélé globalement négatif, à l'exception d'un fossé gris non daté et de la découverte d'une fosse rectangulaire à paroi rubéfiée

d'époque contemporaine dans le limon naturel.

Jean-Claude ROUTIER

IWUY

Rue des Martyrs

Le diagnostic archéologique réalisé sur un peu plus de 2 ha au lieu-dit « les Dix-Huit » rue des Martyrs a uniquement permis de mettre en évidence quelques rares silex taillés appartenant à la Préhistoire récente au sens large mais en position remaniée dans des colluvions.

Les quatre sondages profonds réalisés n'ont permis

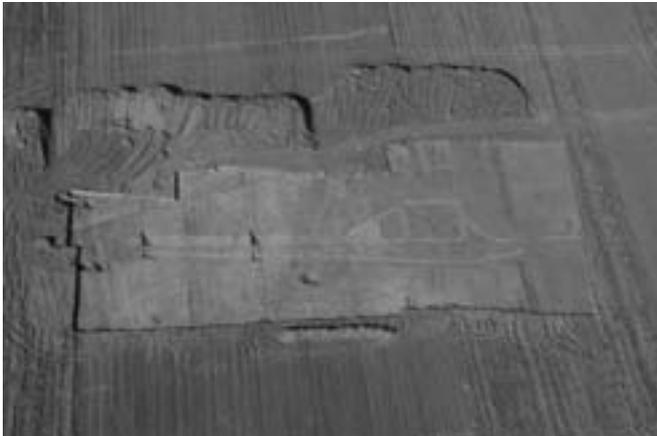
que l'observation d'une stratigraphie quaternaire et holocène lacunaire constituée d'un sol brun qui repose directement sur le loess carbonaté du Pléniglaciaire supérieur. Ce loess surmonte la craie en blocs.

Philippe FERAY

IWUY

Val de Calvigny Ouest

Les parcelles concernées par l'opération se situent à la limite nord de la commune d'Iwuy à proximité de l'échangeur de l'autoroute A2, le long de la route nationale 30. Dans le cadre de l'aménagement d'une zone d'activité commerciale et industrielle sur une surface de 20 hectares, un diagnostic archéologique a été réalisé par convention avec l'Inrap par la Communauté d'Agglomération du Douaisis à l'automne 2009. Il a débouché sur une prescription de fouilles d'environ 1,7 ha répartis en deux zones distinctes séparées d'un peu plus de deux cents mètres.



IWUY Val de Calvigny Ouest

Vue aérienne du site.

L'opération de terrain a commencé le 13 octobre 2010 pour s'achever le 4 février 2011. Durant l'opération, 229 structures ou niveaux archéologiques ont été reconnus et testés, dont 53 appartenant au domaine funéraire qui ont été intégralement fouillés. Le mobilier métallique et céramique ainsi que les amas osseux issus des structures funéraires ont été prélevés et ont été ensuite intégralement fouillés en laboratoire. Conformément à la prescription de fouilles, plusieurs observations géomorphologiques ont été réalisées dont un transect de 45 m de longueur à la limite ouest du site, afin de comprendre la dynamique d'évolution de la vallée de l'Escaut. Les deux zones présentent des caractéristiques différentes.

La zone nord est située en bordure du Riot de Calvi-

gny, elle constitue un versant fortement colluvionné. La profondeur de décapage varie entre 0,40 m au sud-est pour atteindre près de 3 m au nord-ouest entraînant une logistique importante pour atteindre les vestiges archéologiques. La proximité de cours d'eau (Riot de Calvigny et Escaut) a fait que la cote d'apparition de l'eau est supérieure à celle des vestiges du tiers nord-ouest de la zone nord.



IWUY Val de Calvigny Ouest

Tombe avec siège.

Ce phénomène a été amplifié par les mauvaises conditions météorologiques qui se sont enchaînées (pluies importantes, gels, et neige abondante). Ces deux facteurs ont amené à la mise en place de pompages importants. La fouille a révélé quatre phases d'occupations différentes. La première est représentée par un enclos fossoyé circulaire, non daté car il n'a livré ni mobilier archéologique, ni charbons de bois. De part sa morphologie, il appartient probablement à l'âge du Bronze pour

lequel un silo avait été découvert lors du diagnostic. La seconde phase est l'installation à La Tène moyenne d'un enclos quadrangulaire au bord d'un chemin descendant le versant. La troisième occupation est datée du premier siècle après Jésus-Christ. On constate la réutilisation du chemin et l'occupation de la zone humide en bas du versant, avec notamment l'aménagement d'une chaussée en calcaire.

À cette période, l'ancien enclos gaulois devient une zone funéraire dédiée aux enfants. La dernière occupation du site se situe au Bas-Empire (fin IV^e siècle apr. J.-C.). Elle voit la création (ou la réutilisation ?) d'un bâtiment à fondation de calcaire au cœur de la zone humide, dans ce dernier sera aménagé un séchoir à céréales et une série de foyers peut-être destinés à la cuisson du pain. Deux puits sont situés à proximité, dans le comblement de l'un deux un fragment de meule hydraulique a été découvert suggérant la présence d'un moulin à proximité. L'étude géomorphologique démontre que l'occupation du bas du versant pendant l'époque gallo-romaine a nécessité d'importants travaux hydrauliques ainsi qu'une gestion de l'eau dont l'ampleur et la nature exacte nous échappe.

La zone centrale est située sur le plateau au centre des parcelles diagnostiquées, les vestiges apparaissent dans un limon brun à environ 0,40 m de profondeur. Cette zone n'a livré que des structures appartenant au domaine funéraire. Deux phases d'occupations se succèdent, une gauloise et une gallo-romaine. À La Tène finale, un système de fossés parallèles formant une « allée » vient desservir une tombe privilégiée. Cette dernière, très arasée, était constituée d'une sépulture à incinération entourée d'un enclos quadrangulaire d'environ 12 mètres de côté, la tombe était entourée de poteaux et donc sans doute surmontée d'une couverture.

Pendant la seconde phase, à partir du début du premier siècle après Jésus-Christ, une série de tombes à incinération va venir s'installer dans l'allée. Tout d'abord

des sépultures modestes avant l'implantation de six tombes privilégiées. La première à s'installer, aux alentours de la moitié du premier siècle, est une tombe quadrangulaire, probablement cuvelée de bois. Elle a fourni un abondant mobilier funéraire, 22 céramiques et 20 objets dont un siège curule et un ensemble d'ustensiles à feu (trépied, tisonniers et pelles à feu). Dans le troisième quart du premier siècle, cinq tombes à chambres hypogées sont aménagées. Leur conservation différenciée est probablement due à un ancien relief aujourd'hui arasé. Bien que comblée, deux de ces tombeaux ont conservé en place leur système de fermeture constitué par des dalles en pierre calcaire. Elles n'ont pas été soumises au pillage, ce qui a permis de découvrir d'importants lots de mobilier céramique ainsi que de très beaux exemplaires de verrerie. À la fin du premier siècle et au début du deuxième, quelques sépultures plus modestes vont venir s'implanter autour de ces tombes prestigieuses. Hors de l'allée, un peu à l'écart, trois fosses oblongues ont été découvertes. Elles ont la particularité d'avoir livré, en plus d'un peu d'ossements humains brûlés et de dépôts d'offrande (céramiques et monnaies), de très nombreux clous, ces structures sont vraisemblablement des vestiges de bûcher.

Ces deux zones bien que présentant des périodes communes d'occupation ne semblent pas avoir de lien direct, mais elles apportent toutes les deux des informations intéressantes sur l'occupation de la vallée de l'Escaut entre la fin de la période gauloise et le Bas-Empire. Les tombes monumentales d'Iwuy, tant gauloise que gallo-romaine, viennent compléter un corpus déjà important (Cambrai « Nouveau monde », Cambrai « Contournement sud », Cantin, Hordain, Marquion, Oisy-le-Verger, Raillencourt-Sainte-Olle. . .) qui semble être une particularité du Cambrésis.

Grégory HUELLE

NÉGATIF

IWUY

Val de Calvigny, ZC 227

Un projet d'aménagement sur la ZAC du « Val de Calvigny », sur la commune d'Iwuy, a donné lieu à une opération de diagnostic archéologique sur une surface de 7500 m². Elle a été réalisée par la Communauté d'Agglomération du Douaisis, en convention avec l'Inrap, les 15 et 16 décembre 2010.

La parcelle soumise au diagnostic a été fortement perturbée lors de l'aménagement des premières phases de la ZAC, d'importantes ornières et des stocks de déblais occupent plus des trois-quarts de la surface. Dans ces

conditions, l'opération n'a livré que très peu d'éléments : deux tronçons de fossés parcellaires et une fosse, aucune de ces structures n'ayant livré de matériel archéologique datable. Les fossés s'intègrent probablement dans le réseau parcellaire gallo-romain mis en évidence dans les précédentes opérations archéologiques sur la ZAC du Val de Calvigny.

Grégory HUELLE

NÉGATIF

JEUMONT

Impasse Michel

Un diagnostic a été réalisé par l'Inrap, à Jeumont, sur une parcelle d'environ 3 000 m² situé au nord de la commune entre l'impasse Michel au sud et la Sambre au Nord. Le terrain se situe dans le voisinage présumé

d'une nécropole mérovingienne.

Aucune structure archéologique n'a été mise au jour.

Alexy DUVAUT-SAUNIER

NÉGATIF

LA BASSÉE

Rue Laennec

L'Inrap a procédé à un diagnostic sur l'emprise d'un projet de construction de six pavillons sur la commune de La Bassée, dans le département du Nord. La zone concernée par le futur aménagement est située rue Laennec. Le projet s'étend sur les parcelles A 961p, 4952p et 4953p totalisant une surface de 1 584 m². Une seule tranchée a été réalisée, représentant 17,61 % de la

surface totale. L'opération de diagnostic a révélé la présence de deux fossés et une fosse. Ces derniers n'ont pu être rattachés à une période chronologique faute de matériel datant. Le diagnostic n'a en effet livré aucun matériel, même en position résiduelle.

Viviane CLAVEL

NÉGATIF

LALLAING

Rue de Montigny

L'opération de diagnostic effectuée à Lallaing, rue de Montigny, fait suite au permis de construire déposé par la Société Quadra Foncier pour l'aménagement d'un lotissement de cinq parcelles. L'emprise totale du projet est de 4 947 m².

Une équipe de la Communauté d'Agglomération du Douaisis est intervenue les 25 et 26 mai 2010. Cinq tran-

chées et une fenêtre réalisées à la pelle hydraulique ont permis d'ouvrir une surface de 567 m², soit 11,32 % de la superficie totale du projet. Seul un indice d'occupation attribué à l'époque moderne a été identifié dans les tranchées, sous la forme d'une fosse indéterminée.

Marie-Hélène ROUSSEAU

HAUT MOYEN-ÂGE

LALLAING

Rue Louis Pasteur

La société SIA Habitat a pour projet la construction d'un immeuble de 19 logements collectifs et 6 logements individuels, situés rue Louis Pasteur à Lallaing, sur le site de l'ancienne brasserie Dufour. Le terrain, composé des parcelles cadastrales AH 40, 44P, 45 et 476, offre une surface totale de 3 349 m². Il se situe au sud-ouest de la Grand-Place de Lallaing et occupe une position sensible à proximité du cœur historique du village.

Trois tranchées, deux fenêtres et deux sondages exploratoires ont été réalisés afin de tester le potentiel archéologique de la zone. Le bilan archéologique de ce diagnostic s'avère mitigé. En effet, les parcelles sondées se caractérisent par une faible densité d'occupation, répartie inégalement dans le quart sud-est du terrain. Tou-

tefois, il s'avère que la quasi-totalité des structures repérées (un fond de cabane, quelques trous de poteaux et un ensemble de fosses indéterminées) se rapporte au haut Moyen-Âge, ce qui constitue une information inédite jusqu'ici à Lallaing.

La proximité de l'église paroissiale Sainte-Aldegonde et de l'ancienne porte de la Barre, sur le tracé de l'enceinte médiévale disparue, laisse supposer que nous nous situons vraisemblablement sur les franges extérieures du domaine médiéval, voire alto-médiéval lallinois.

Ali ROUBI

Le diagnostic archéologique qui a eu lieu à Lambres-lez-Douai au lieu-dit Les Marlières correspond à la seconde phase d'un projet d'aménagement engagé par la société Norévie. La première tranche avait fait l'objet d'un diagnostic en février 2009. La deuxième tranche, ici traitée, porte sur une superficie de 58 285 m². Une équipe de la Communauté d'Agglomération du Douaisis est intervenue à partir du 16 août 2010. Dix-sept tranchées et cinq fenêtres ont été réalisées permettant ainsi de sonder 8 360 m² (soit 14 %) de la superficie totale.

Les vestiges mis en évidence dans les tranchées ont permis de distinguer cinq phases d'occupation.



LAMBRES-LEZ-DOUAI Les Marlières

Vue vers le sud-ouest d'un des solins en grès du bâtiment, photo Marie-Hélène Rousseaux (CADDAP).

La Protohistoire ancienne

La première concerne la Protohistoire ancienne, à priori l'Âge du Bronze, période durant laquelle un enclos funéraire circulaire d'environ 10 m de diamètre est aménagé. Ce fossé n'a fourni aucun mobilier datant. Il enclot trois fosses, dont une vide, une située au centre du cercle contenant un amas osseux et une contenant un récipient renfermant les restes incinérés d'un individu périnatal (6-9 mois). Cette dernière est localisée en position légèrement décalée au nord-est par rapport au centre de l'enclos. La céramique (en cours de restauration et d'étude) présente une forme représentée de l'âge

du Bronze au Hallstatt. L'étude de pâte de la céramique et les résultats de l'analyse ¹⁴C sur les ossements apporteront de plus amples éléments quant à la datation de cet enclos funéraire.

La Tène moyenne

Un enclos quadrangulaire irrégulier à subdivisions internes, dont la fonction n'a pu être déterminée dans le cadre de cette opération, est aménagé durant La Tène moyenne ainsi qu'un fossé en agrafe renfermant des aménagements sur poteaux (habitat, stockage ?) et une série de fossés parcellaires. Cette occupation correspond vraisemblablement à l'extension du secteur d'habitat de La Tène moyenne repéré en 2009 lors de la première tranche de diagnostic.

La période gallo-romaine

Le secteur de concentration des vestiges de cette opération de diagnostic correspond au tracé d'un chemin gallo-romain qui traverse d'ouest en est les parcelles sondées sur une distance d'environ 200 m et dont le couloir de circulation (large au maximum de 20 m) est bien conservé. Il présente des fossés bordiers cernant plusieurs états de circulation avec ornières et recharges en tuile et craie damée. Un bâtiment sur solins en grès vient s'installer partiellement sur cette chaussée. Seuls trois éléments de solins ont pu être observés dans le cadre de cette opération. Son plan restant inconnu, il est impossible de statuer sur sa fonction (relais routier, mausolée ?). À noter, le mode de construction peu attesté dans notre région ainsi que la présence d'un élément de placage en marbre associé à un niveau de destruction du bâtiment qui témoigne du soin apporté à l'agencement du bâtiment. Le mobilier céramique recueilli ne permet pas, pour l'instant, de distinguer la datation des différents états d'utilisation de la chaussée. Il a fourni une fourchette chronologique identique pour la voie et le bâtiment qui s'étale de la seconde moitié du II^e siècle au début du III^e siècle de notre ère. Cette seule opération de diagnostic ne permet de cerner ni le plan, ni la fonction du bâtiment, ni son lien avec cette chaussée en bon état de conservation.

Époque moderne

La moitié sud des parcelles sondées est occupée par de larges fosses d'extraction de craie qui sont exploitées durant l'époque moderne. Cette activité d'extraction avait déjà été observée lors de la première tranche de diagnostic en 2009. Sa datation n'est pas précise puisque seul du mobilier de surface a été recueilli. Ce dernier est globalement attribué aux XVI^e – XVII^e siècles. La seule mention d'une telle activité correspond à un texte des archives municipales de Douai faisant mention de l'achat

en 1364-1365, par la ville de Douai, de deux coupes de terre à Lambres pour y tirer de la « marne ». Il y est précisé que c'est pour la fabrication de la chaux pour des travaux de fortification. Rien n'indique qu'il s'agit précisément de la zone qui nous concerne mais cela confirme qu'une telle activité était pratiquée à Lambres-lez-Douai dès le XIV^e siècle. On notera que le chemin romain borde la limite nord de la zone d'exploitation.

Contemporain

Finalement dans une dernière phase d'occupation, une tranchée est creusée pour permettre l'installation de câbles électriques et une fosse est aménagée pour cacher des munitions.

Marie-Hélène ROUSSEAU

MOYEN-ÂGE

LAMBRES-LEZ-DOUAI

Rue Jules Ferry

Lors de travaux de restauration de l'ancien pont menant à l'écluse de la Scarpe, à l'extrémité méridionale de la rue Jules Ferry à Lambres-lez-Douai, une remarquable dalle funéraire en pierre de Tournai a été mise au jour en mars 2010 et récupérée par les services techniques municipaux.

La pierre est de format rectangulaire ; sa face supérieure principale, plane et décorée, mesure 73,50 à 75 cm de largeur pour 133 à 134 cm de longueur. L'épaisseur est plus irrégulière, variant de 70 à 15 cm. Lors de sa découverte, la face supérieure de la pierre, seule visible, était recouverte d'une croûte de précipité calcaire blanchâtre, épaisse de plusieurs millimètres, qui a pu être partiellement éliminée par un brossage léger.

Le bon état de conservation du bloc et du décor, immergé dans le radier du pont depuis sa construction en 1808, a permis de nombreuses observations sur la technique de fabrication et le style de l'ouvrage.

Très classiquement, la lame porte la représentation d'un personnage figuré sous un dais d'architecture. Ce dernier, de style gothique, présente des caractères de simplicité qui permettent de situer la taille de la dalle dans le troisième tiers du XIII^e siècle. Le personnage masculin est celui d'un enfant en robe longue, mains jointes, tête nue, chevelure courte et frisée.

Une ligne d'inscription en lettres onciales mêlées de quelques capitales débute sur le tailloir du chapiteau de gauche puis court sur le bandeau de l'arc trilobé du dais d'architecture. Le texte est complet :

CI GIST IEHANS KI FV FIVS

MOVSENEVRG IEHAN DE MAVVILLE

(Ci-gît Jean qui fut fils de monseigneur Jean de Mauville)

Mauville est un village disparu, avec paroisse et seigneurie, cité depuis la fin du XII^e siècle et rattaché depuis 1804 à la commune de Fresnes-lès-Montauban (Pas-de-Calais, arr. d'Arras, canton de Vitry-en-Artois), à 9 km à l'ouest de Lambres.

Le père du jeune défunt pourrait être identifié avec un des Jean, seigneur de Mauville, cité dans des documents d'archives en 1246 et 1285.

La localisation initiale de la sépulture est incertaine. Il pourrait s'agir de l'église paroissiale de Mauville, détruite peu après 1804, ou de l'un des nombreux couvents et églises détruites pendant ou aux lendemains de

la Révolution française.



0 10 20 30 40 50cm

LAMBRES-LEZ-DOUAI Rue Jules Ferry

Dalle funéraire en pierre de Tournai.

Étienne Louis